



Rapport annuel
du Groupe Baikowski
au 31 décembre 2018

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE L'ENTREPRISE.....	5
1.1.	Historique du Groupe	5
1.2.	Organigramme juridique simplifié.....	6
1.3.	Activités de Baikowski	6
1.4.	Principaux marchés et concurrence	7
1.5.	Propriétés immobilières, sites et équipements.....	8
1.6.	Politique d'investissement	8
2.	RAPPORT DE GESTION	9
2.1.	Situation et comptes consolidés du Groupe Baikowski	9
2.1.1.	Compte de résultat consolidé.....	9
2.1.2.	Bilan consolidé.....	10
2.1.3.	Tableau des flux de trésorerie consolidé.....	10
2.1.4.	Ratios financiers	11
2.1.5.	Evolution du périmètre de consolidation.....	11
2.1.6.	Perspectives 2019 et moyen terme.....	11
2.1.7.	Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion.....	11
2.1.8.	Recherche et développement	11
2.2.	Situation et comptes annuels de Baikowski SA	12
2.2.1.	Activité de la société au cours de l'exercice écoulé	12
2.2.2.	Dépenses non déductibles fiscalement.....	12
2.2.3.	Affectation du résultat	12
2.2.4.	Difficultés rencontrées – progrès réalisés.....	12
2.2.5.	Evolution prévisible et perspectives d'avenir.....	12
2.2.6.	Activités des Filiales.....	12
2.2.7.	Dividendes versés (art. 243bis du code général des impôts)	13
2.2.8.	Information sur les délais de paiement.....	13
2.2.9.	Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices.....	14
2.3.	Opérations sur titres.....	15
2.3.1	Actionnariat salarié	15
2.3.2	Programme de rachat d'actions.....	15
2.4.	Recherche et développement	15
2.5.	Facteurs de risques.....	15
2.6.	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	19
2.6.1.	Dispositif de contrôle interne	19
2.6.2.	Organisation et acteurs	19
2.6.3.	Diffusion d'une information fiable et pertinente.....	19

2.6.4.	Système de gestion des risques.....	20
2.6.5.	Activités de contrôle.....	20
2.6.6.	Surveillance du dispositif de contrôle Interne.....	20
2.6.7.	Processus relatifs à l'information comptable et financière.....	20
2.6.8.	Organisation comptable et financière.....	20
2.6.9.	Système d'information comptable et financier.....	21
2.6.10.	Identification et analyse des risques affectant l'information comptable et financière.....	21
2.6.11.	Activité de contrôle de l'information comptable et financière.....	21
2.6.12.	Communication financière et comptable.....	21
3.	ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018.....	22
3.1.	Compte de résultat consolidé.....	22
3.2.	État du résultat global.....	22
3.3.	Bilan consolidé.....	23
3.4.	Tableaux des flux de trésorerie consolidés.....	24
3.5.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	25
3.6.	Annexe aux états financiers consolidés 2018 et 2017.....	26
3.6.1.	Généralités.....	26
3.6.2.	Principes comptables.....	26
3.6.2.1.	Déclaration de conformité.....	26
3.6.2.2.	Nouvelles normes, nouveaux amendements et nouvelles interprétations applicables en 2018.....	26
3.6.2.3.	Présentation des états financiers consolidés (IAS 1).....	27
3.6.2.4.	Résumé des jugements et estimations significatives.....	27
3.6.2.5.	Règles et méthodes comptables.....	28
3.6.3.	Evolution du périmètre de consolidation.....	35
3.6.4.	Principaux indicateurs de performance.....	36
3.6.5.	Immobilisations incorporelles.....	36
3.6.6.	Immobilisations corporelles.....	38
3.6.7.	Titres mis en équivalence.....	39
3.6.8.	Autres immobilisations financières.....	39
3.6.9.	Stocks.....	39
3.6.10.	Clients.....	40
3.6.11.	Autres créances.....	40
3.6.12.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	40
3.6.13.	Capitaux propres.....	41
3.6.14.	Passif financier hors dettes d'exploitation.....	41
3.6.15.	Provisions pour retraite et avantages assimilés.....	42
3.6.16.	Provisions pour risques et charges.....	44
3.6.17.	Autres dettes.....	44
3.6.18.	Gestion des risques.....	44

3.6.19.	Instruments financiers.....	47
3.6.20.	Engagements hors bilan	48
3.6.21.	Résultat par action.....	48
3.6.22.	Coût des ventes, matières et sous-traitance	48
3.6.23.	Frais de recherche et développement.....	48
3.6.24.	Frais de personnel et effectifs	48
3.6.25.	Amortissements et dépréciations	49
3.6.26.	Détail des autres produits et charges opérationnels	49
3.6.27.	Produits et charges financiers	50
3.6.28.	Impôts.....	50
3.6.29.	Information sectorielle	51
3.6.30.	Parties liées.....	52
3.6.31.	Contrat de location financement	52
3.6.32.	Evénements postérieurs à la clôture	52
3.6.33.	Honoraires des commissaires aux comptes	53
3.7.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	54
3.8.	Comptes annuels et annexes.....	57
3.9.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	83
3.10.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.....	86
4.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	88
4.1.	Rémunérations et avantages.....	88
4.2.	Composition, mandats et fonctions exercés par les administrateurs	88
4.3.	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité	94
4.4.	Contrats de service	94
4.5.	Renseignements à caractère général concernant BAIKOWSKI SA	94
4.6.	Acte constitutif et statuts	95
4.7.	Répartition du capital et des droits de vote	97
4.8.	Dividende.....	97
4.9.	Conflits d'intérêts	97
4.10.	Code du gouvernement d'entreprise	98
5.	RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL ET POLITIQUE D'INFORMATION.....	99
5.1.	Responsable du Rapport Annuel	99
5.2.	Attestation du responsable du Rapport Annuel.....	99
5.3.	Documents accessibles au public	99
5.4.	Informations publiées.....	99

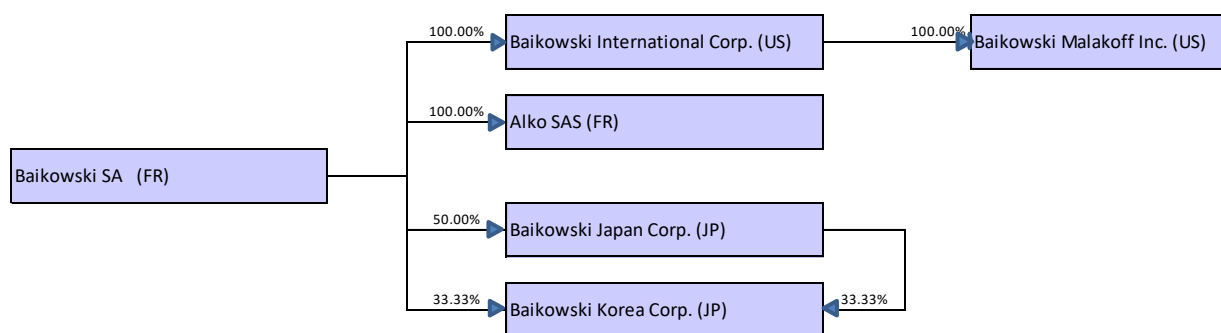
1. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

1.1. Historique du Groupe

L'activité de chimie de spécialité, exercée avant la scission au sein du groupe PSB Industries par Baikowski, était l'activité historique du groupe PSB Industries. L'historique ci-dessous retrace plus de 110 ans d'histoire.

- 1904 : création de la société "LA PIERRE SYNTHETIQUE BAIKOWSKI" à Boulogne sur Seine par Moïse et Lazare BAIKOWSKI, pour industrialiser la synthèse du rubis qui venait d'être découverte par le physicien Auguste Verneuil.
- 1919 : installation à Annecy, où la Société trouve les conditions nécessaires à son développement : hydroélectricité pour la production (production d'électricité par Les Forces Motrices Du Fier), industrie horlogère, tant savoyarde que Suisse à proximité. Elle occupe rapidement les tout premiers rangs mondiaux des producteurs de pierres de synthèse pour la bijouterie.
- 1930 : Max BAIKOWSKI réalise les premiers spinelles de synthèse fabriqués industriellement. Le spinelle est une espèce minérale de la famille des oxydes, utilisée en joaillerie.
- 1945 : reconstruction de l'usine détruite pendant la guerre, dirigée par Max BAIKOWSKI qui augmente la production. Il met au point une fabrication industrielle d'alumine calcinée de haute pureté.
- 1954 : création des usines Baikowski du site de Poisy (canton d'Annecy).
- 1969-1975 : développement de poudres pour les tubes de lampe, pour le polissage et pour le CEA.
- 1979 : création de la société Baikowski International Corporation, filiale dédiée aux activités de chimie de spécialité aux Etats-Unis.
- 1984 : les descendants de la famille Baikowski cèdent la totalité de leur participation. Pierre Synthétique Baikowski devient une société holding, et la société installée à Poisy devient Baikowski Chimie (aujourd'hui Baikowski SA).
- 1988 : le bureau de vente japonais devient la joint-venture Baikowski Japan Corporation, constituée avec le partenaire japonais.
- 1994 : lancement par la branche Baikowski d'un programme d'investissement de 12 millions de francs destiné à la réduction des rejets atmosphériques.
- 2001 : rachat de la société Malakoff Industries située au Texas, USA, qui devient Baikowski Malakoff International.
- 2005 : création, avec Feralco, d'Alko, jointe venture détenue à 50/50 spécialisée dans la production de sulfate d'aluminium liquide et produits chimiques dérivés.
- 2010 : création de la filiale Baikowski Korea Corporation à Séoul en Corée du Sud.
- 2018 : achat de la participation détenue par Feralco dans Alko
- 2018 : Introduction en bourse sur Euronext Growth Paris le 27/12/2018

1.2. Organigramme juridique simplifié



1.3. Activités de Baikowski

Le groupe Baikowski emploie 153 personnes et produit des poudres et formulations d'alumine ultra-pure ainsi que des oxydes minéraux fins tel que le Spinel, ZTA, YAG ou cérium. Ces produits sont des éléments intervenant dans la composition de céramiques techniques, dans le polissage de précision, dans les cristaux et dans les additifs.

Les applications diverses sont présentes dans les marchés de :

- l'éclairage (ampoules à décharge, tubes fluorescents, LED),
- la téléphonie et les montres (verres en saphir, pièces en céramiques),
- l'électronique (semi-conducteurs),
- l'automobile (polissage, batteries au lithium),
- la défense (blindage, optique), et
- le médical (prothèses, imagerie).

Baikowski maîtrise la conception, le développement et la production de ces poudres à haut degré de pureté grâce à 3 procédés industriels différents qui sont le procédé Alum, le procédé Bayer modifié et l'hydrolyse d'aluminium. La production et la R&D sont réalisées sur des sites situés à Poisy en France, à Malakoff et à Charlotte aux Etats-Unis et à Chiba au Japon. Les sites sont complémentaires et proposent une expertise dans chacun des procédés.. Deux bureaux commerciaux à Séoul en Corée du Sud et Charlotte aux Etats-Unis complètent l'implantation géographique de Baikowski. Ainsi qu'une représentation commerciale à Shanghai en Chine.

Baikowski a réalisé un chiffre d'affaires de 42 M€ en 2018 pour une marge d'EBITA de 13,1%. L'entreprise réalise 97% de ventes à l'export dont 26% en Europe, 34% en Amérique et 40% en Asie/Océanie.

1.4. Principaux marchés et concurrence

Baikowski sert 6 grands marchés :



ECLAIRAGE

ÉLECTRONIQUE

AUTOMOBILE



**AÉRONAUTIQUE
& DÉFENSE**

MÉDICAL

**HORLOGERIE &
SMARTPHONES**

Baikowski dispose d'un portefeuille client diversifié avec quelques clients majeurs. Les dix premiers clients représentent 65% du chiffre d'affaires du groupe.

1.5. Propriétés immobilières, sites et équipements

Baikowski est organisé autour de 3 sites industriels et de recherche et développement à travers le monde :

- Poisy (Haute-Savoie, France), principal site du groupe, d'une superficie de 6ha 67a 68 ;
- Malakoff (Texas, Etats-Unis), d'une superficie de 34 800 m² ;
- Chiba (Tokyo, Japon) (JV), d'une superficie de 3 500 m² (cet actif, détenu par la joint-venture détenue à 50% par la Société est comptabilisé par mise en équivalence).

A l'exception du site japonais dont une partie (1 500 m²) est en location, les sites sont détenus en pleine propriété par les sociétés du groupe Baikowski.

Le site français de Poisy est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), et soumis à ce titre à la réglementation applicable à de telles installations. Il est certifié ISO14001 et OHSAS18001 depuis juin 2018.

Les trois sites du Groupe assurent la totalité des travaux de conception, de développement et de production.

Ce dispositif est complété par des bureaux commerciaux aux Etats-Unis (Charlotte, Caroline du Nord) et en Corée (Séoul) en charge de la commercialisation de ces solutions sur leur territoire.

1.6. Politique d'investissement

La politique du Groupe Baikowski en termes d'équipement industriel est de maintenir ses sites à un haut niveau technologique à travers une politique d'investissement visant à réaliser la maintenance nécessaire et préventive mais aussi à développer ses capacités industrielles et ses technologies.

Les investissements industriels de maintenance répondent au souhait de disposer d'un outil industriel performant afin de répondre aux demandes de nos clients en termes de qualité, de fiabilité et de réactivité dans un environnement où les certifications sont un impératif. La politique d'investissement de maintenance met un accent particulier sur la polyvalence des investissements et la réutilisation de ceux-ci.

Les investissements industriels de capacité répondent à des besoins capacitaires en lien avec la croissance de nos activités. Ceux-ci sont principalement réalisés dans le cadre de contrats clients pluriannuels.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Situation et comptes consolidés du Groupe Baikowski

2.1.1. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017	Var %
Chiffre d'affaires	42 242	39 517	6,9%
Marge brute	32 850	30 371	8,2%
Résultat opérationnel avant écart d'acquisition et mises en équivalence (EBITA)	5 546	5 078	9,2%
<i>Taux d'EBITA</i>	<i>13,1%</i>	<i>12,9%</i>	
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	718	593	
Résultat opérationnel (EBIT)	6 265	5 671	10,5%
Résultat financier	-450	-289	
Impôts	-1 349	-1 135	
Résultat net consolidé de l'exercice	4 465	4 247	5,2%

Le chiffre d'affaires annuel consolidé du Groupe Baikowski pour l'exercice 2018 s'établit à 42,2 millions d'euros marquant une hausse de +6,9 % par rapport au chiffre d'affaires publié en 2017. À périmètre et taux de change constant, l'évolution organique ressort à +7,4 % comparée à l'exercice 2017.

Au cours de l'année 2018, les marchés historiques de l'activité Chimie de Spécialités représente moins de 20%, les marchés polissages et autres marchés de niches représentent plus de 80% de l'activité.

En 2018, la France a représenté 3 % du chiffre d'affaires (7 % en 2017), le reste de l'Europe 23 % (25 % en 2017), les Amériques 34 % (contre 31 % en 2017), l'Asie et le reste du monde 40 % (contre 37 % en 2017). L'activité du Groupe est par ailleurs fortement exposée à la monnaie japonaise, le YEN (monnaie de facturation de certains produits). L'activité 2018 a ainsi été pénalisée par rapport à 2017 à hauteur de 0,6 millions d'euros par la dépréciation du YEN par rapport à l'Euro (monnaie du pays de production).

Le Groupe Baikowski a connu une amélioration de sa rentabilité opérationnelle au cours de l'exercice 2018 (13,1% pour 12,9% en 2017) accompagné d'une hausse d'activité (+6,9%). Cette hausse de la rentabilité a pour origine, d'une part la modification du mix produits avec une montée en gamme significative des produits majeurs, et d'autre part une bonne maîtrise de l'outil industriel.

La quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 0,7 millions d'euros à fin 2018, contre 0,6 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Le résultat financier au titre de l'exercice 2018 est une charge contenue de -0,45 millions d'euros (-0,3 millions d'euros en 2017), qui représente 1,1% du chiffre d'affaires (0,7 % en 2017).

La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2018 est de 1,3 millions d'euros (1,1 millions d'euros en 2017) et le taux facial effectif d'impôt sur les sociétés ou équivalent est de 26,5 % contre 23,7% en 2017.

Aussi, le Résultat Net Part du Groupe au titre de l'exercice 2018 s'établit à 4,5 millions d'euros en hausse de 5,2% par rapport à 2017 (4,2 millions d'euros).

2.1.2. Bilan consolidé

Capitaux propres

Les capitaux propres part du Groupe s'élevaient au 31 décembre 2018 à 29,8 millions d'euros (28,8 millions d'euros au 31 décembre 2017). La variation des capitaux propres part du Groupe au cours de l'exercice 2018 représente +1,0 million d'euros.

Actifs non courants

Les actifs non courants ont augmenté de +0,7 millions d'euros au 31 décembre 2018 par rapport au 31 décembre 2017.

Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement opérationnel (Clients + Stocks - Fournisseurs) au 31 décembre 2018 est un besoin net de 10,8 millions d'euros en augmentation de 2,2 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017 (8,6 millions d'euros).

Le besoin en fonds de roulement "autres" au 31 décembre 2018 est une ressource nette de 3,0 millions d'euros en augmentation de 0,9 million d'euros par rapport au 31 décembre 2017 (2,1 millions d'euros).

Dette financière nette

La dette financière nette (dette financière brute – trésorerie) s'établit au 31 décembre 2018 à 9,6 millions d'euros, en augmentation de 0,6 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2017 (9,0 millions d'euros).

La dette financière brute est composée de 48,5 % de financements à taux fixe.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges au 31 décembre 2018 représentent 0,7 millions d'euros en diminution de 0,1 million d'euros par rapport au 31 décembre 2017 (0,8 millions d'euros). Ces provisions couvrent des risques commerciaux.

2.1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidé

Le flux de trésorerie généré par l'activité est de 7,0 millions d'euros en 2018. Ce flux de trésorerie est inférieur de 2,8 millions d'euros à celui de 2017 (9,8 millions d'euros). Cette perte est principalement liée à l'impact négatif de la variation de BFR (stock) malgré le maintien du résultat net à 4,5 millions d'euros (+4,2 millions d'euros en 2017). A contrario, l'impact des autres variations sans incidence sur la trésorerie contribue positivement pour +0,8 M€ contre -0,1 M€ en 2017.

Le flux de trésorerie lié aux investissements représente pour l'année 2018 un décaissement net de 3,0 millions d'euros. Ce flux inclut principalement les investissements en outil de production.

Le flux de financement s'élève à -1,8 millions d'euros pour l'exercice 2018 (-9,2 millions d'euros en 2017)

Grâce à un flux de trésorerie d'exploitation de qualité permettant de faire face à l'amortissement de la dette, au financement de ses investissements 2018 et au versement du dividende, Baikowski a augmenté sa trésorerie nette à 5,1 millions d'euros contre 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2017.

2.1.4. Ratios financiers

Au 31 décembre 2018, les ratios financiers du Groupe Baikowski sont les suivants : le Gearing ratio comptable (Dette Financière Nette/Situation Nette) s'élève à 32 % (31 % en 2017) et le ratio de levier (Dette Financière Nette / EBITDA) à 1,0 x (1,0 x en 2017).

2.1.5. Evolution du périmètre de consolidation

Le 2 juillet 2018, Baikowski France a acquis 50% complémentaire du capital d'Alko, lui permettant ainsi de détenir cette filiale à 100%.

2.1.6. Perspectives 2019 et moyen terme

Le Groupe Baikowski, à l'aune de performances économiques solides en 2018, sur des marchés où sa proposition de valeur innovante constitue le plus fort levier, s'inscrit dans une nouvelle histoire partagée par tous ses collaborateurs, clients et actionnaires historiques. Le Groupe poursuivra en 2019 sa stratégie de développement par l'innovation sur des marchés de haute technologie.

2.1.7. Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion

Aucun événement n'est intervenu

2.1.8. Recherche et développement

Le Groupe Baikowski consacre les moyens nécessaires pour développer son expertise et pour lui permettre de trouver des réponses appropriées aux besoins de ses clients qui ont des exigences de qualité très élevées et sont à la pointe du progrès en termes d'innovation.

Sur l'exercice 2018, les frais de recherche & développement ont atteint 2,6 millions d'euros (2,2 millions d'euros en 2017). L'innovation est un axe stratégique fort de développement de Baikowski, s'inscrivant dans la culture entrepreneuriale du Groupe.

2.2. Situation et comptes annuels de Baikowski SA

2.2.1. Activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Au titre de l'exercice 2018, la société BAIKOWSKI a réalisé un total de produits d'exploitation de 41 218 K€ (dont 35 978 K€ de chiffre d'affaires) contre 36 853 K€ en 2017 (dont 33 004 K€ de chiffre d'affaires).

Ses charges d'exploitation se sont élevées à 38 215 K€ (contre 34 483 K€ en 2017), dont 3 287 K€ d'amortissements et 2 604 K€ de provision pour dépréciation).

En conséquence, son résultat d'exploitation a été de 3 003 K€ (contre 2 371 K€ en 2017).

Son résultat financier est un produit de 1 736 K€ (contre 1 212 K€ en 2017), en nette augmentation vu la politique de distribution de nos filiales.

En conséquence, son résultat courant avant impôts s'est établi à 4 739 K€ (contre 3 583 K€ en 2017).

L'exercice 2018 s'est soldé, compte tenu d'un résultat exceptionnel de 23 K€, d'une participation des salariés de 162 K€ et un impôt sur les bénéfices de 114 K€, à un résultat net positif de 4 486 K€ (contre un bénéfice de 3 636 K€ au titre de l'exercice précédent) pour un montant de capitaux propres de 16 370 K€.

2.2.2. Dépenses non déductibles fiscalement

Le montant des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, s'élèvent à 11 833 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (charge d'impôt théorique estimée à env. 3 846 euros).

2.2.3. Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice soit à 4 485 788,75 euros au compte « Autres Réserves ».

2.2.4. Difficultés rencontrées – progrès réalisés

Notre chiffre d'affaires a été en nette progression en raison d'une forte demande de nos principaux clients qui a pu être servie grâce à la politique menée depuis plusieurs années d'amélioration de nos capacités de production.

Nos résultats s'en sont trouvés améliorés en valeur absolue, grâce aussi à un mix produits favorable sur 2018, étant précisé que nos produits financiers de participation (1 899 200 euros) ont été également particulièrement contributifs de notre résultat net.

2.2.5. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Cf 2.1.6.

2.2.6. Activités des Filiales

Notre filiale américaine BAIKOWSKI INTERNATIONAL CORPORATION a réalisé un chiffre d'affaires de 6 535 K€

La société japonaise BAIKOWSKI INTERNATIONAL JAPAN a réalisé un chiffre d'affaires de 23 918 K€

La société BAIKOWSKI KOREA CORPORATION a réalisé un chiffre d'affaires de 895 K€

La société ALKO a réalisé un chiffre d'affaires de 1 617 K€

Cf 3.8, tableau Filiales et participations (25/26) p.78

2.2.7. Dividendes versés (art. 243bis du code général des impôts)

Cf. 4.8 du RF

Cf. 3.6.13 « dividende au titre de l'année 2018 » : aucun dividende ne sera proposé à l'AG du 15 Mai 2019

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende par action</u> <i>(168 425 actions*)</i>	<u>Montant éligible à l'abattement de 40%</u>
31/12/2015	20,80 €	3 503 240,00 €
31/12/2016	47.50 €	8 000 187.50 €
31/12/2017	21,59 €	3 635 998,98 €

*Attention : il faut noter que le nombre d'actions est passé de 168 428 actions à 3 671 665 actions fin 2018.

2.2.8. Information sur les délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6-1 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard dans les tableaux annexés.

Dettes fournisseurs (en milliers d'euros)	2 018	2 017
Dont factures non parvenues	808	646
Dettes non échues	4 230	3 756
Délai compris entre 0 et 30 jours	7	29
Délai compris entre 30 et 60 jours		0
Délai supérieur à 60 jours	7	0
TOTAL	5 052	4 431

Créances clients (en milliers d'euros)	2 018	2 017
Dont facture à établir	0	0
Créances clients non échues	1 800	3 163
Délai compris entre 0 et 30 jours	0	58
Délai compris entre 30 et 60 jours	0	0
Délai supérieur à 60 jours	1 648	131
TOTAL	3 448	3 352

Les créances échues depuis plus de 60 jours concernent principalement une créance intragroupe

2.2.9. Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices

	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	35 978	33 004	34 966	36 668	38 137
PRODUITS D'EXPLOITATION	41 218	36 854	34 459	37 695	38 917
CHARGES D'EXPLOITATION	38 215	34 485	31 858	34 861	36 639
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 003	2 368	2 601	2 834	2 277
PRODUITS FINANCIERS	1 922	1 426	2 749	1 704	769
CHARGES FINANCIERES	186	211	956	1 266	1 090
RESULTAT FINANCIER	1 736	1 215	1 793	438	-322
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	4 739	3 583	4 394	3 271	1 956
PRODUITS EXCEPTIONNELS	23	24	100	242	421
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3	45	244	51
RESULTAT EXCEPTIONNEL	23	22	55	-2	370
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	162	92	140	89	42
Impôts sur les bénéfices	114	-123	297	142	-12
TOTAL DES PRODUITS	43 163	38 304	37 308	39 640	40 106
TOTAL DES CHARGES	38 677	34 668	33 296	36 602	37 810
BENEFICE OU PERTE	4 486	3 636	4 012	3 038	2 296

	en €	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014
Capital en fin d'exercice						
Capital social		4 589 581	4 210 625	4 210 625	4 210 625	4 210 625
Nombre des actions ordinaires existantes		3 671 665	168 425	168 425	168 425	168 425
Opérations et résultats de l'exercice						
Chiffre d'affaires hors taxes		35 977 875	33 004 057	34 965 965	36 667 605	38 137 274
Résultat Courant avant Impôts		4 739 160	3 583 009	4 394 152	3 271 246	1 955 777
Impôt sur les bénéfices		114 377	-123 357	296 762	142 468	-12 185
Résultat Net		4 485 789	3 635 999	4 011 873	3 038 079	2 295 957
Résultat distribué*			3 635 999	8 000 188	3 503 240	3 503 240
Résultat par action						
Résultat Courant avant Impôts		1,3	21,3	26,1	19,4	11,6
Résultat Net		1,2	21,6	23,8	18,0	13,6
Résultat attribué à chaque action*			21,6	47,5	20,8	20,8
Personnel						
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		118	115	116	123	118
Montant de la masse salariale de l'exercice		6 103 790	6 671 786	6 110 215	5 994 538	5 643 537
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, etc.)		3 985 080	3 483 668	3 245 726	3 222 212	2 928 062

* Ce montant sera proposé à l'assemblée générale du 15 mai 2018.

2.3. Opérations sur titres

2.3.1 Actionnariat salarié

Au 31 décembre 2018, la part du capital détenue par les salariés représente, à la connaissance de la société, moins de 0,1 % du capital et des droits de vote.

Au 31 décembre 2018, le Directeur Général ne bénéficie pas de Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Nouvelles et/ou Existantes et d'attributions d'actions gratuites.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune fraction du capital de la Société n'était détenue au 31 décembre 2018 par des salariés de l'entreprise ou des sociétés liées dans le cadre du plan d'épargne entreprise prévu par les articles L.3332-1 à L.3334-16 du Code du travail et dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise, régis par le chapitre 3 de la Loi du 23 décembre 1988.

2.3.2 Programme de rachat d'actions

En application des articles L.225-209 et L.225-211 du Code de commerce et suivant l'autorisation de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2018, il est précisé qu'au cours de l'exercice 2018, la Société a procédé aux opérations suivantes :

- 2 209 titres ont été acquis dans le cadre du contrat de liquidité ;
- 0 titres ont été vendus dans le cadre du contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2018, la Société détient 2 209 de ses actions au titre de son contrat de liquidité, représentant moins de 0,01 % du capital de la Société. Chaque action possède une valeur nominale de 1,25 euros. Au 31 décembre 2018, la valeur de marché des actions auto-détenues s'élevait à 30 milliers d'euros.

2.4. Recherche et développement

Cf 2.1.8

2.5. Facteurs de risques

Baikowski exerce son activité dans un environnement qui fait naître des risques, dont certains qu'il ne peut pas contrôler. Les risques décrits ci-dessous sont ceux identifiés comme étant susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur Baikowski, son activité, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive et d'autres risques peuvent exister.

Risques réglementaires

L'activité Chimie de Spécialités fait l'objet d'un environnement réglementaire complexe et varié que ce soit au niveau national ou au niveau mondial.

Ainsi, les sites français sont soumis dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement soit à des déclarations soit à des autorisations d'exploitation de sites délivrées par les autorités publiques nationales (telles que la DREAL). Il en est de même pour les sites étrangers auprès d'organismes locaux.

Les équipes opérationnelles de Baikowski procèdent à une veille réglementaire, dont l'une des finalités est d'anticiper les évolutions réglementaires selon les prescriptions/recommandations, en particulier des normes ISO. À ce jour, les principaux sites du Groupe sont certifiés ISO9001, ISO14001 et OHSAS18001. Il ne peut toutefois pas avoir la certitude que cette veille soit suffisante, ni que la certification enlève tout risque.

Par ailleurs, le Groupe est soumis au règlement REACH qui impose un système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques nécessitant une vigilance particulière quant à la nature des substances et leur effet sur la santé et l'environnement.

Du fait du développement de ses activités en France et à l'international, le Groupe s'expose à des réglementations diverses, notamment en matière fiscale, sociale et environnementale. Afin de maîtriser les différentes législations et se conformer aux règles en vigueur, le Groupe a recours à des conseillers juridiques en droit fiscal, social et des sociétés. Etant rappelé le caractère fluctuant de certaines réglementations ainsi que leur manque de clarté le cas échéant, le Groupe ne peut garantir que les interprétations faites des différentes réglementations ne seront pas contestées, avec les conséquences négatives pouvant en résulter.

Tout changement de réglementation est susceptible d'avoir un impact significatif sur les activités du Groupe, d'augmenter ses coûts et d'affecter le niveau de demande des clients ou des fournisseurs

Risques industriels et environnementaux

Risques liés aux sites industriels

Les activités du Groupe font usage de substances ou de processus industriels qui peuvent présenter des risques sanitaires, d'incendie ou d'explosion, d'émission ou de rejets au cours des différentes phases du processus pouvant porter atteinte aux hommes, aux biens ou à l'environnement.

La sécurité des collaborateurs et des équipements ainsi que la protection de l'environnement sont une préoccupation permanente du Groupe qui peut aller au-delà des mesures prescrites par les lois et réglementations en vigueur dans les différents pays dans lesquels le Groupe opère.

Pour faire face à ces risques, outre des initiatives locales menées par les équipes de direction des sites, Baikowski a mis en œuvre un dispositif de maîtrise combinant des processus et procédures de contrôle visant à limiter leurs impacts potentiels (système anti-incendie, de détection et de protection, bassins de rétention des écoulements accidentels, etc.) et une politique d'assurance couvrant les dommages aux biens, aux personnes, les pertes d'exploitation et sa responsabilité civile.

Afin d'assurer une protection maximale des sites et leur pérennité, les prestations des assureurs du Groupe intègrent notamment les différents volets suivants : aide à la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques (rédaction de cahiers des charges, procédures, etc.), suivi des évolutions des sites (intégration en amont des spécifications techniques de prévention et de protection lors des projets de construction ou d'extension de sites), aide à la mise en œuvre des recommandations sur les sites et réponses aux questions techniques des sites. Les sites sont régulièrement visités par les assureurs du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a fait le choix de sites industriels à taille humaine évitant une trop forte concentration de collaborateurs et de lignes de production sur un même site. Cette politique industrielle permet une maîtrise relative du risque industriel et environnemental. Depuis sa création, le Groupe a eu à faire face à seulement un incident majeur : l'incendie de l'usine de Baikowski à Annecy (France) en 1934.

Malgré ces différentes mesures, il ne peut pas être exclu qu'un ou plusieurs incidents se produise sur un des sites du Groupe, pouvant avoir un effet défavorable significatif sur Baikowski, son activité, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats.

Les produits vendus par le Groupe sont en général fabriqués sur des installations dédiées. Une indisponibilité des équipements (par exemple des fours de calcination), pourrait entraîner un report de production, pouvant atteindre plusieurs semaines ou mois, et ainsi avoir un impact négatif sur le chiffre d'affaires du Groupe.

Risques liés aux changements climatiques

Dans le cadre de son activité industrielle, le groupe Baikowski est exposé à un certain nombre de risques liés aux conditions climatiques (tempêtes, sécheresse, inondations, canicules, etc.). Ainsi, une part importante du chiffre d'affaires du Groupe est réalisée au Japon, situé dans une zone (Asie du Nord Est) comportant des risques de catastrophes naturelles (risques sismiques, ouragans, etc.).

Le Groupe est vigilant quant à l'évolution de ces risques.

Baikowski prend en compte la lutte contre le changement climatique en amont des processus internes, dès la conception des produits. Le Groupe travaille aussi bien sur l'optimisation de l'utilisation des matières premières que sur l'efficacité énergétique, la recyclabilité et l'optimisation du transport pour réduire l'empreinte carbone des produits. Il évalue ainsi ses émissions de gaz à effet de serre liées à la production et aux transports de ses produits.

Risques opérationnels

Risques liés à la conjoncture économique

L'activité du Groupe est liée au développement des acteurs de premier ordre des marchés sur lesquels le Groupe opère.

Le marché Chimie de Spécialités est particulièrement sensible à l'évolution des usages et des modes applicatifs de l'alumine ultra pure et des oxydes minéraux fins. Dans ce contexte, une évolution défavorable des activités de Recherche & Développement des clients du Groupe entraîne un moindre renouvellement de ses débouchés applicatifs et induit donc une baisse de son activité.

Afin de diminuer l'impact de ces risques liés à la conjoncture économique, le Groupe a mis l'accent sur le développement de ses marchés, de ses technologies et de ses géographies diversifiant ainsi ses activités. Une dégradation significative de la conjoncture économique mondiale pourrait toutefois avoir un effet défavorable significatif sur Baikowski, son activité, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats.

Risques liés à la concurrence

Les activités de Baikowski sont concurrentielles compte tenu des caractéristiques des clients servis. Au niveau local et international, le Groupe est en compétition avec d'autres groupes internationaux majeurs ou acteurs locaux de tailles diverses. Si le Groupe ne parvient pas à se démarquer par la qualité de son offre, son innovation et la valeur ajoutée proposée à ses clients, son chiffre d'affaires et sa rentabilité pourraient en être affectés.

Risques liés aux changements du marché et aux évolutions technologiques

Le marché sur lequel évolue le Groupe pourrait connaître de nouvelles évolutions technologiques significatives et voir apparaître de nouvelles technologies ou de nouveaux matériaux plus performants et/ou moins chers que ceux proposés par le Groupe. A titre d'illustration, l'éclairage industriel a été significativement modifié et la lampe à vapeur de sodium a été remplacé par le LED.

Des technologies concurrentes, qu'elles soient existantes, en cours de développement, ou encore inconnues à ce jour, pourraient, dans un avenir plus ou moins proche, prendre des parts de marché significatives et restreindre la capacité du Groupe à commercialiser ses produits avec succès.

Les efforts du Groupe en termes de politique d'innovation doivent être maintenus afin que le Groupe conserve sa position d'acteur de référence en termes d'innovation technologique, reste à même de s'adapter le cas échéant aux futures innovations technologiques du secteur et continue de gagner des parts de marché.

Des concurrents du Groupe disposant de ressources financières importantes, ou de nouveaux entrants sur le marché, pourraient également mettre au point de nouvelles technologies et procédés industriels plus performants et/ou moins coûteuses que celles développées par le Groupe, ce qui pourrait conduire à une baisse de la demande et avoir un effet défavorable significatif sur Baikowski, son activité, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats.

Si le Groupe ne parvenait pas à suivre le rythme des évolutions technologiques ou à poursuivre ses efforts en terme de politique d'innovation, face notamment à ceux engagés par des concurrents disposant de moyens plus importants, ou si des technologies alternatives apparaissaient et bouleversaient le marché, la capacité du Groupe à continuer à proposer une offre pertinente et compétitive s'en trouverait affectée ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur Baikowski, son activité, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats.

Risques liés aux acquisitions

Le Groupe pourrait réaliser une partie de sa croissance par des acquisitions. Si le Groupe se trompait dans la valorisation d'un actif ou ne parvenait pas à procéder à une bonne intégration de cet actif, ses résultats pourraient en être négativement impactés et le Groupe perdrait également une opportunité de développement, ce qui pourrait négativement affecter la valeur des actifs incorporels et le niveau de synergies et d'économies escompté.

Risques liés à une perte de valeur de l'actif de production

La valeur de l'actif de production telle qu'inscrite dans les comptes pourrait être défavorablement diminuée en cas de perte d'un client important du site de production concerné ou au cas où un produit dédié à cet actif cessait d'être produit.

Risques liés aux matières premières et à l'énergie

Compte tenu de la nature de ses activités, le Groupe est un consommateur important d'alun ainsi que de gaz et d'électricité.

Ces différentes matières premières et l'énergie sont soumises aux lois de l'offre et de la demande. Leurs prix dépendent directement ou indirectement des cours mondiaux pour partie dépendants du comportement spéculatif de certains vendeurs et acheteurs.

La gestion du risque lié à l'énergie repose sur une politique d'achat à terme de volumes de gaz.

Risques liés aux fournisseurs

Le Groupe essaie de maintenir une pluralité de fournisseurs. Toutefois, le Groupe est amené à travailler avec des fournisseurs spécialisés dont le nombre est parfois restreint. Si un ou plusieurs fournisseurs venaient à cesser leur activité ou à ne plus travailler avec le Groupe, ceci pourrait avoir un effet défavorable significatif sur Baikowski, son activité, sa situation financière, ses perspectives ou ses résultats.

Risques liés aux dépenses sans contrepartie clients

Compte tenu de l'importance de la démarche Recherche & Développement du Groupe, un certain nombre de coûts sont engagés sans assurance que ces derniers déboucheront sur des contrats clients. Les dépenses de Recherche & Développement sont comptabilisées en charge l'année de leur occurrence et ne constituent pas un actif comptable.

Risques liés à la joint-venture japonaise et aux activités internationales

Le développement des ventes du Groupe à l'international pourrait être affecté par des politiques de préférence nationale, ainsi que par les contextes économiques, financiers, politiques et réglementaires incertains ou évolutifs de certains pays dans lesquels le Groupe commercialise ou souhaite commercialiser ses produits et services (notamment les États-Unis et l'Asie). Si certains marchés adressés par le Groupe, comme les États-Unis et le Japon, venaient à adopter ou renforcer des pratiques protectionnistes ou des barrières douanières, cela pourrait notamment freiner les velléités des clients potentiels de développer leur activité et d'investir dans les produits du Groupe ou nuire à la compétitivité des produits du Groupe, ce qui pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives du Groupe.

Risques liés aux systèmes d'informations

Le Groupe travaille à contrôler la pérennité et la confidentialité de son patrimoine d'informations à travers des procédures internes et externes permettant la continuité des activités vitales. Ces procédures sont hiérarchisées en fonction de la notion de risques opérationnels et auditées par des contrôles et le suivi d'indicateurs.

Toutefois, une défaillance des applications ou des réseaux informatiques serait de nature à bloquer, ralentir la fourniture de produits ou à retarder ou fausser certaines prises de décision par le Groupe, et entraîner des pertes financières.

Risques liés à la propriété intellectuelle, aux brevets et licences

La croissance future du Groupe dépendra notamment de sa capacité à développer et protéger son savoir-faire et ses innovations.

Les projets de recherche et développement considérés par le Groupe comme étant les plus sensibles sont réalisés en interne. Compte tenu de leurs caractéristiques et des contraintes liées au processus de protection des brevets, très peu de technologies, formulations, procédés, et savoir-faire développés au sein du groupe sont brevetés.

Le Groupe s'efforce de conserver confidentiels ces technologies, formulations, procédés, savoir-faire, et données propres non brevetés ou non brevetables en limitant la communication d'éléments clés de son savoir-faire à des tiers aux seules informations strictement nécessaires à la collaboration qu'il entretient avec ces derniers et en s'assurant contractuellement que ces tiers s'engagent à ne pas détourner, utiliser ou communiquer ces informations, au moyen notamment de clauses de confidentialité. De même, les équipes de R&D sont soumises à des règles de confidentialité strictes.

Malgré la mise en place de ces mesures, le Groupe ne peut garantir que ces tiers et collaborateurs respectent ces accords de confidentialité et il existe un risque que des informations confidentielles soient divulguées ou qu'un partenaire R&D, un client ou un concurrent s'approprie le savoir-faire du Groupe. La survenance de l'un de ces événements serait susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'avantage concurrentiel de l'offre produit du Groupe et donc sur ses perspectives d'activités, son développement et ses résultats futurs.

Le Groupe pourrait par ailleurs être contraint d'intenter des contentieux judiciaires ou administratifs afin de faire valoir ses droits en justice. Cependant, le Groupe ne peut pas garantir de manière certaine qu'il pourra éviter, sanctionner et obtenir réparation d'éventuels détournements ou utilisations non autorisées de ses produits et de sa technologie. Ces procédures pourraient par ailleurs entraîner des coûts substantiels.

Risques liés aux collaborateurs clés (production, R&D) et au recrutement

Le succès et le développement du Groupe dépendent des efforts, du savoir-faire et de l'expérience de collaborateurs clés et de l'équipe dirigeante. L'indisponibilité temporaire ou définitive d'une personne clé peut entraîner des pertes de savoir-faire et des carences techniques pouvant ralentir l'activité d'une filiale ou du Groupe. Le Groupe aura par ailleurs besoin de recruter du personnel qualifié pour poursuivre sa croissance.

Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'attirer ou de retenir des personnes clés à des conditions acceptables d'un point de vue économique.

Risques de marché

Risques de crédit/contrepartie

Le Groupe s'adresse principalement à des clients, références mondiales et prestigieuses, acteurs majeurs mondiaux dans leurs domaines.

Après cession sans recours, l'encours client du Groupe s'élève au 31 décembre 2018 à 4,6 M€ (4,9 M€ en 2017). Les relations commerciales avec les clients du Groupe sont pluriannuelles et durables. Celles-ci s'inscrivent dans des partenariats de longue durée.

Les délais de règlement contractuels sont validés par la Direction financière selon les règles en vigueur dans chaque pays. Mensuellement, ils sont suivis et analysés par la Direction financière qui contacte les équipes commerciales et financières locales dès qu'un retard de paiement inattendu survient.

Au 31 décembre 2018, 98% (95% en 2017) des créances clients ne présentent aucun retard de règlement.

Néanmoins, cet environnement clientèle de qualité ne garantit pas le Groupe contre le risque de défaillance client. Au 31 décembre 2018, la dépréciation des créances clients s'élève à 109 000 euros (111 000 euros en 2017).

Risque de liquidité

Son endettement maîtrisé et sa situation financière permettent au Groupe d'avoir une capacité d'accès au crédit importante.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir pour les 12 prochains mois. A fin 2018, la maturité moyenne de la dette bancaire du Groupe était de 4,5 années.

2.6. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

2.6.1. Dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne de BAIKOWSKI vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements, aux valeurs, normes et règles internes à l'entreprise, de tous les actes de gestion, réalisations d'opérations ou comportements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale et le Conseil d'administration,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs,
- la fiabilité des informations financières,
- la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité des entreprises du Groupe,
- L'efficacité de ses opérations et l'utilisation efficiente de ses ressources.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut fournir une garantie absolue que les risques soient totalement éliminés et ne procure qu'une assurance raisonnable quant à la réalisation de ses objectifs. Toutes les sociétés globalement intégrées du Groupe sont couvertes par ce dispositif. La filiale japonaise, mise en équivalence, utilise un cadre de référence propre répondant à son organisation décentralisée. L'examen des comptes de la filiale japonaise est par ailleurs réalisé par les auditeurs du Groupe dans le cadre d'une mission annuelle. La filiale coréenne, créée et mise en équivalence depuis novembre 2010, ne rentre pas, compte tenu de sa taille dans ce cadre de contrôle interne. Il en va de même pour Alko, filiale à 100%. Par ailleurs, l'envoi par la filiale japonaise et par la filiale coréenne d'un reporting financier semestriel au pôle, associés à des réunions commerciales et stratégiques périodiques, permettent de s'assurer de son bon fonctionnement. Parallèlement, des missions d'audit, de procédures convenues ou d'examen limité sont réalisées une fois par an dans le cadre de la certification des comptes consolidés de BAIKOWSKI. Les informations synthétiques sur les procédures de contrôle interne mises en place décrites ci-après se focalisent sur les éléments significatifs susceptibles d'avoir un impact sur les informations financières et comptables publiées par le Groupe.

2.6.2. Organisation et acteurs

La direction générale organise et pilote le contrôle interne à l'intérieur du groupe. La direction s'appuie sur les responsables opérationnels de chaque site du groupe, ainsi que sur les responsables des fonctions transversales (direction industrielle, direction financière, direction des ressources humaines et direction innovation). Cette organisation s'appuie sur des outils, pratiques ou systèmes, tels que les cadres de référence des normes ISO, les processus de gestion budgétaire, de reporting, des procédures diverses, et des systèmes d'information adaptés. BAIKOWSKI possède un Comité de Direction (Codir) se réunissant de manière hebdomadaire composé du Directeur Général de BAIKOWSKI, du directeur administratif et financier, du responsable des ressources humaines, du directeur R&D, du directeur des opérations et du directeur commercial. Son rôle est de définir la vision de BAIKOWSKI en construisant le futur, faire avancer les hommes dans une direction selon une stratégie définie, et de s'assurer de l'atteinte des objectifs par des indicateurs précis.

2.6.3. Diffusion d'une information fiable et pertinente

La taille du groupe permet une circulation rapide de l'information, une grande réactivité des personnes et une identification claire des acteurs clés du Groupe. Ainsi, au sein de chaque site, des comités de direction réunissant les membres décideurs se tiennent à fréquence hebdomadaire, bimensuelle ou mensuelle. Ces comités pilotent leur site, soucieux d'identifier, prévenir et gérer tout risque pouvant survenir au cours de leurs opérations. Cette analyse opérationnelle est complétée par des processus faisant intervenir la direction générale du Groupe. Il s'agit du processus budgétaire et du processus de reporting. Le processus budgétaire réunit en novembre la direction générale du Groupe et celle de chaque site. Au cours de ces entretiens, les sites présentent leur budget et plans d'évolution pour validation par la maison-mère. En découlent des plans d'investissements industriels, financiers, des objectifs stratégiques, économiques à mettre en œuvre. Tout engagement d'investissement s'écartant de l'autorisation budgétaire fait l'objet d'un accord préalable au niveau approprié. Le budget est mensualisé afin de servir de référence pour le reporting mensuel du Groupe. Le processus de reporting mensuel se décompose en deux étapes. La première est une remontée des chiffres d'affaires de chaque entité à J+3. Ensuite, à J+6, un compte de résultat détaillé et un bilan sont établis par chaque société. Ces résultats sont analysés une première fois par la direction générale de chaque site, puis sont ensuite transmis à la maison-mère du Groupe pour une seconde analyse. Le processus budgétaire, tout comme le processus de reporting, comportent plusieurs niveaux de contrôle, puisqu'ils sont établis par des entités décentralisées, et font l'objet d'une centralisation par la direction financière de chaque site, puis par la direction financière du Groupe.

2.6.4. Système de gestion des risques

Principes généraux de gestion des risques

Dans le cadre de ses activités, BAIKOWSKI mène une politique de gestion des risques axée sur la sécurité des personnes, la protection de l'environnement, la satisfaction de ses clients et la préservation de ses actifs financiers ou extra-financiers et leur niveau de maîtrise, de façon à établir une cartographie des risques par métier. Des plans d'actions pour limiter ces risques sont alors organisés, et mis à jour de façon à tenir compte des évolutions réglementaires, technologiques et économiques. En liaison avec les directions générales de chaque site, la direction financière du Groupe, recense et hiérarchise les risques de toute nature pouvant avoir, soit une incidence sur l'atteinte des objectifs du Groupe, soit sur les actifs, selon leur probabilité d'occurrence, leurs impacts financiers ou extra-financiers et leur niveau de maîtrise, de façon à établir une cartographie des risques par métier. Des plans d'actions pour limiter ces risques sont alors organisés, et mis à jour de façon à tenir compte des évolutions réglementaires, technologiques et économiques.

Procédures de gestion des principaux risques :

Pour faire face à ces risques, BAIKOWSKI a mis en œuvre un dispositif de maîtrise combinant, une politique d'assurance couvrant les dommages aux biens, aux personnes, les pertes d'exploitation et sa responsabilité civile, ainsi que des processus et procédures de contrôle visant à limiter leurs impacts potentiels. Afin d'assurer une protection maximale des sites et leur pérennité, les prestations des assureurs du Groupe intègrent notamment les différents volets suivants : aide à la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques (rédaction de cahiers des charges, procédures...), suivi des évolutions des sites (intégration en amont des spécifications techniques de prévention et de protection lors des projets de construction ou d'extension de sites), aide à la mise en œuvre des recommandations sur les sites et réponses aux questions techniques des sites. Les sites sont régulièrement visités par les assureurs du Groupe.

2.6.5. Activités de contrôle

En lien avec leurs objectifs stratégiques et leur appréciation des risques, les sites ont défini un certain nombre de procédures et bonnes pratiques répondant notamment aux enjeux d'assurance qualité et aux exigences clients. Les activités de contrôle sont présentes dans toute l'organisation, sous forme de contrôles manuels, informatiques, hiérarchiques. Au plan opérationnel, les personnels sont formés pour mettre en application les principes de précaution de la gestion des risques dans leurs activités quotidiennes.

2.6.6. Surveillance du dispositif de contrôle Interne

La surveillance du dispositif de contrôle interne est assurée d'une part par le biais des revues d'activité mensuelles au sein de chaque site. La surveillance du système s'appuie par ailleurs sur les travaux des commissaires aux comptes, ainsi que sur les remarques des instances réglementaires auxquelles sont soumises les différentes sociétés.

2.6.7. Processus relatifs à l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle interne relatif à l'information comptable et financière vise à assurer :

- le respect des normes et principes comptables en application,
- le contrôle de la production des éléments financiers,
- la fiabilité des remontées d'information financière élaborée en filiales et son traitement centralisé par le Groupe,
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes,
- la rapidité et la fiabilité des remontées d'informations comptables.

2.6.8. Organisation comptable et financière

Les principaux acteurs du système de contrôle interne comptable et financier sont la direction générale du Groupe, la direction financière du Groupe et les responsables comptables des différents sites. La comptabilité de chaque entité est tenue localement, par un ou des comptables dédiés. Cette organisation s'appuie sur des outils, pratiques ou systèmes, tels que le manuel des principes comptables Groupe, les processus de gestion budgétaire, de reporting, des procédures, des systèmes d'information adaptés. Le personnel financier des sites est rattaché au directeur administratif et financier.

2.6.9. Système d'information comptable et financier

Au sein du Groupe BAIKOWSKI, les systèmes informatiques des différents sites sont distincts. Les logiciels de comptabilité utilisés sont interfacés avec les logiciels de gestion de production, d'immobilisations, de paie et de consolidation/reporting, afin de limiter les interventions manuelles. Les contrôles inhérents aux systèmes sont activés afin de limiter les risques d'erreurs. Le reporting et la consolidation sont réalisés au sein d'un système d'information commun sous la responsabilité de la direction financière Groupe. Cet outil est également utilisé pour réaliser les différents budgets et estimés, ce qui permet d'avoir une base de données unique pour l'ensemble des informations. L'analyse et le pilotage financier sont donc facilités puisque dans le même outil sont disponibles, les données historiques, les données actuelles et le budget. Les données comptables et financières sont sauvegardées selon des procédures de sauvegarde clairement établies au sein de chaque site. Les logiciels sont régulièrement mis à jour pour rester en conformité avec les réglementations, et évoluer avec les besoins des sociétés. Les outils utilisés par PSB INDUSTRIES ont été repris par BAIKOWSKI.

2.6.10. Identification et analyse des risques affectant l'information comptable et financière

Les risques sont identifiés par les personnels comptables et financiers par catégories d'opérations. Des dispositifs organisés sont mis en place pour les prévenir et les limiter au niveau opérationnel, et sont complétés par une analyse des résultats mensuels, comme précisé précédemment. Les analyses mensuelles sont par ailleurs affinées par des analyses trimestrielles plus détaillées, issues de la consolidation des comptes. Toutes les remontées d'informations sont faites selon le même référentiel comptable, documenté dans le manuel des principes comptables du Groupe. Les consolidations trimestrielles sont réalisées selon le principe suivant : à J+10, les comptables de chaque entité adressent à la direction financière du Groupe des liasses retraitées, issues d'un logiciel de consolidation interfacé avec les logiciels de comptabilité. La cellule consolidation contrôle les liasses, vérifie les traitements de consolidation, et analyse la cohérence des données consolidées au regard de l'activité.

2.6.11. Activité de contrôle de l'information comptable et financière

Les contrôles existants s'appuient sur des contrôles informatiques, hiérarchiques et également, compte tenu de la structure comptable du Groupe, sur des actions d'auto-contrôle. Le cabinet Mazars assure le commissariat aux comptes de BAIKOWSKI et vérifie la correcte application des principes comptables et normes en vigueur. Dans le cadre de leur mission de certification des comptes, il prend connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne, afin d'évaluer le risque d'audit. A cette occasion, il fait part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne qui pourraient avoir une incidence sur la qualité des informations comptables et financières. Les sociétés du groupe BAIKOWSKI ont pour consigne de prendre en compte ces recommandations dans un souci permanent d'amélioration.

2.6.12. Communication financière et comptable

BAIKOWSKI applique les réglementations et recommandations de l'AMF et assure les relations ad hoc avec ses services. La direction financière du Groupe établit un planning diffusé à l'ensemble des filiales, en vue de la collecte des informations financières nécessaires pour répondre aux obligations de publication et aux divers reporting internes. Les données destinées à être publiées sont contrôlées et analysées par la direction financière du Groupe. La direction générale est tenue informée de ces travaux et analyse toutes les données publiées. Les données publiées sont adressées et commentées au Conseil d'administration avant leur publication.

3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

3.1. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	42 242	39 517
Matières et sous-traitance	-9 392	-9 146
Marge brute	32 850	30 371
Coûts des ventes (Note 6.22)	-20 086	-18 123
Frais de recherche et développement (Note 6.23)	-2 559	-2 195
Frais commerciaux et de distribution	-1 939	-1 857
Coûts administratifs	-3 512	-3 258
Autres produits et charges opérationnels (Note 6.26)	792	142
Résultat opérationnel avant écart d'acquisition et mises en équivalence (EBITA)	5 546	5 078
Dépréciation écarts d'acquisition et relation client		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Note 6.7)	718	593
Résultat opérationnel (EBIT)	6 265	5 671
Coût net de l'endettement financier (Note 6.27)	-318	-183
Autres produits et charges financiers (Note 6.27)	-132	-106
Impôts (Note 6.28)	-1 349	-1 135
Résultat net	4 465	4 247
Part du groupe	4 465	4 247
Part revenant aux intérêts minoritaires		
Résultat net consolidé de l'exercice	4 465	4 247
Résultat net part du groupe en euro par action (Note 6.21)*	1,22	1,16
Résultat net part du groupe dilué en euro par action (Note 6.21)*	1,22	1,16

* pour 2017, montant calculé avec le nombre d'actions 2018 pour comparaison

3.2. État du résultat global

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net consolidé de l'exercice	4 465	4 247
Ecart de conversion	696	-1 504
Couverture de flux de trésorerie	-751	-281
ID sur couverture de flux de trésorerie	193	79
Total des éléments recyclables en résultat	138	-1 707
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	161	22
ID sur écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-40	-6
Total des éléments non recyclables en résultat	121	16
Total gains et pertes	259	-1 691
Résultat net et gains et pertes comptabilisés en capitaux propres	4 724	2 556
dont part groupe	4 724	2 556
dont intérêts minoritaires	0	0

3.3. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Actifs non courants		
Ecart d'acquisition (Note 6.5)	1 303	858
Immobilisations incorporelles (Note 6.5)	437	459
Immobilisations corporelles (Note 6.6)	27 414	27 557
Titres mis en équivalence (Note 6.7)	4 274	3 989
Autres immobilisations financières (Note 6.8)	474	426
Instruments financiers dérivés long terme (Note 6.19)		12
Impôts différés actifs (Note 6.28)	679	506
Total des actifs non courants	34 580	33 807
Actifs courants		
Stocks (Note 6.9)	11 337	8 247
Clients et comptes rattachés (Note 6.10)	4 634	4 864
Actifs sur contrats clients		
Créances d'impôt courant	517	498
Autres créances (Note 6.11)	825	1 432
Instruments financiers dérivés court terme (Note 6.19)	4	377
Trésorerie et équivalents (Note 6.12)	5 171	2 851
Total des actifs courants	22 488	18 270
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		
Total des actifs	57 068	52 077

Passif (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres		
Capital social	4 590	4 211
Primes	1 959	1 959
Réserves	19 189	19 473
Ecart de conversion	-361	-1 057
Résultat de l'exercice	4 465	4 247
Capitaux propres part du groupe	29 843	28 832
Intérêts minoritaires		
Total capitaux propres	29 843	28 832
Passifs non courants		
Dettes financières long terme (Note 6.14)	12 995	4 521
Instruments financiers dérivés long terme (Note 6.19)	727	
Passif financier à plus d'un an	13 722	4 521
Impôts différés passifs (Note 6.28)	326	382
Provisions pour retraites et avantages assimilés (Note 6.15)	1 538	1 661
Provisions pour risques et charges non courantes (Note 6.16)	70	72
Total passifs non courants	15 656	6 636
Passifs courants		
Dettes financières à moins d'un an (Note 6.14)	1 796	7 352
Instruments financiers dérivés court terme (Note 6.19)	84	4
Passifs financiers à moins d'un an	1 880	7 356
Fournisseurs et comptes rattachés	5 147	4 486
Passifs sur contrats clients	1	
Dettes d'impôt courant	25	28
Autres dettes (Note 6.17)	3 817	4 000
Provisions pour risques et charges courantes (Note 6.16)	700	738
Total passifs courants	11 569	16 608
Total des passifs	57 068	52 077

3.4. Tableaux des flux de trésorerie consolidés

	Jan-Dec 2018	Jan-Dec 2017
Résultat net consolidé	4 465	4 247
Amortissements et dépréciations des immobilisations	3 875	3 996
Dotations nettes aux provisions	36	-115
Quote-part dans le résultat des mises en équivalence	-718	-592
Coût net de l'endettement financier et dividendes reçus	318	183
Autres produits et charges financiers	132	106
Impôts courants et différés	1 349	1 135
(Plus) / moins values sur cessions d'actifs	0	3
Autres variations sans incidence sur la trésorerie	798	-112
Variation des besoins en fond de roulement	-1 713	2 154
Impôts payés	-1 499	-1 176
Flux net de la trésorerie d'exploitation	7 044	9 829
Investissement net d'exploitation	-2 376	-2 608
Variation des créances et dettes sur immobilisations	-394	289
Incidence des acquisitions de filiales, net du cash et équivalents acquis	-513	0
Variation des dépôts et cautionnements	0	0
Produits financiers de trésorerie	16	2
Dividendes reçus	238	196
Flux net de la trésorerie d'investissement	-3 030	-2 121
Augmentation de capital et autres	0	0
Actions propres	-30	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-3 637	-8 000
Augmentation des passifs financiers	4 150	2 650
Diminution des passifs financiers	-1 788	-3 233
Intérêts versés	-173	-188
Autres flux liés au financement	-296	-418
Flux net de la trésorerie de financement	-1 775	-9 189
Incidence des variations des cours de devises	43	-308
Variation de trésorerie	2 282	-1 789
Trésorerie et équivalents en début d'année (nette des découverts bancaires)	2 841	4 630
Trésorerie et équivalents en fin de période (nette des découverts bancaires)	5 124	2 841

3.5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Titres auto-détenus	Réserves	Gains & pertes comptabilisés en capitaux propres	Total	Intérêts minoritaires	Total
Au 01/01/2017	4 211	1 959	0	27 371	807	34 348	0	34 348
Augmentation de capital et autres						0		0
Dividendes versés				-8 000		-8 000		-8 000
Résultat net de la période				4 247		4 247		4 247
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-1 762	-1 762		-1 762
Résultat net de la période et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres				4 247	-1 762	2 485		2 485
Au 31/12/2017	4 211	1 959	0	23 617	-955	28 832	0	28 832
Au 01/01/2018	4 211	1 959	0	23 617	-955	28 832	0	28 832
Augmentation de capital et autres			-30	-46		-76		-76
Dividendes versés				-3 637		-3 637		-3 637
Résultat net de la période				4 465		4 465		4 465
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					259	259		259
Résultat net de la période et gains & pertes comptabilisés directement en capitaux propres				4 465	259	4 724		4 724
Au 31/12/2018	4 211	1 959	-30	24 399	-696	29 843	0	29 843

3.6. Annexe aux états financiers consolidés 2018 et 2017

3.6.1. Généralités

BAIKOWSKI est une société anonyme de droit français créée en 1904 par les frères Baikowski. Son siège social est situé à Poisy (1046, route de Chaumontet - 74330 POISY).

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration au 5 mars 2019.

3.6.2. Principes comptables

3.6.2.1. Déclaration de conformité

Le Groupe applique les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS, de leurs amendements et de leurs interprétations qui ont été adoptés dans l'Union Européenne au 31 décembre 2018 et qui sont disponibles sur le site internet suivant :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/news/index_fr.htm

Le Groupe n'est pas concerné par des normes, amendements ou interprétations applicables selon l'IASB mais non encore adoptés par l'Union Européenne.

3.6.2.2. Nouvelles normes, nouveaux amendements et nouvelles interprétations applicables en 2018

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2018 :

- IFRS 16 « Contrats de location »,
- Amendements à IAS 28 « Intérêts à long-terme dans des entreprises associés et coentreprises »,
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016,
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée »,
- IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat ».

L'étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes, amendements de normes et interprétations est détaillée ci-dessous.

Le Groupe a appliqué au 1er janvier 2018 les nouveaux textes IFRS 15 et IFRS 9.

Concernant IFRS 15 (Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients), le Groupe a appliqué la nouvelle norme de manière rétrospective simplifiée. Néanmoins, aucun impact n'a été reconnu à l'ouverture dans la mesure où l'application de la nouvelle norme n'a pas modifié les traitements comptables préexistants.

Les ventes sont enregistrées lorsque le contrôle a été transféré à l'acheteur. Ces ventes sont évaluées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir des clients. A son bilan, le Groupe présente désormais les « actifs sur contrats clients » et « les passifs sur contrats clients », auparavant comptabilisés respectivement en « clients et comptes rattachés » et en « autres dettes ».

Concernant IFRS 9 (Instruments financiers), le Groupe a appliqué de manière rétrospective simplifiée la nouvelle norme. Néanmoins, aucun impact n'a été reconnu à l'ouverture dans la mesure où les nouvelles dispositions de cette norme ne modifient pas le traitement comptable des instruments financiers actuellement utilisés. En ce qui concerne les pertes attendues sur créances, l'analyse des pertes historiques n'a pas conduit à reconnaître une dépréciation des créances commerciales différente de celle comptabilisée au 31 décembre 2017.

IFRS 16 - Contrats de location modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplacera la norme et interprétations IAS 17, IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. Alors que selon les dispositions d'IAS 17, le traitement comptable des contrats de location est déterminé en fonction de l'appréciation du transfert des risques et avantages liés à la propriété de l'actif, IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location financement. Elle entrera en vigueur au 1er janvier 2019. Les principaux contrats identifiés sont les contrats de locations immobilières,

ainsi que les contrats de location de véhicules de transport et matériels industriels. Au 31 décembre 2018, l'application d'IFRS 16 aurait conduit aux retraitements suivants :

- Augmentation de l'Ebitda consolidé pour +0,3 millions d'euros
- Augmentation des actifs corporels pour une valeur nette de 0,9 millions d'euros, avec la constatation d'un passif financier de même montant.

3.6.2.3. Présentation des états financiers consolidés (IAS 1)

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants, qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les instruments financiers dérivés,
- les investissements détenus à des fins de négociation,
- les actifs disponibles à la vente,
- ainsi que les actifs et passifs qui font l'objet de couvertures de juste valeur.

Actifs et passifs courants et non-courants

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants.

Tous les autres actifs sont non-courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Toutes les autres dettes sont non-courantes.

Changement de méthode comptable

Cf 3.6.2.2

3.6.2.4. Résumé des jugements et estimations significatives

La préparation des états financiers du Groupe exige le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses, qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges ainsi que sur les informations communiquées sur les passifs éventuels.

Les principales hypothèses relatives à des événements futurs, et autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations à la date de clôture, dont les changements pourraient entraîner un risque significatif de modification matérielle des valeurs nettes comptables d'actifs et de passifs au cours de la période suivante sont présentées ci-dessous.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Le Groupe vérifie la nécessité de déprécier les écarts d'acquisition au moins une fois par an.

Ceci nécessite une estimation de la valeur d'usage des unités génératrices de trésorerie ("UGT") auxquelles l'écart d'acquisition est alloué. La détermination de la valeur d'usage nécessite que le Groupe fasse des estimations sur les flux de trésorerie futurs attendus de cette UGT, et également sur la détermination du taux d'actualisation adéquat pour calculer la valeur actuelle de ces flux de trésorerie.

La détermination de la valeur recouvrable est sensible, en particulier au niveau du taux de croissance et du taux d'actualisation retenus.

Les hypothèses clés retenues pour déterminer la valeur recouvrable des différentes unités génératrices de trésorerie sont détaillées au chapitre 6.5. La valeur nette comptable des écarts d'acquisition au 31 décembre 2018 est de 1 303 milliers euros (858 milliers euros en 2017).

Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés conformément aux principes décrits au chapitre 6.28, étant précisé que leur calcul peut donner lieu à l'estimation de bénéfices futurs dont les prévisions et hypothèses sont revues chaque année.

Concernant les taux d'impôts différés retenus, ils sont estimés en fonction du calendrier de réalisation de ces impôts différés et en fonction des dispositions fiscales adoptées à la date de la clôture.

Pensions

Le coût des régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Ces évaluations reposent sur des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs du régime, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité et d'augmentation des pensions. En raison du caractère long terme de ces plans, l'incertitude liée à ces estimations est significative. Le passif net constitué au titre de ces avantages du personnel au 31 décembre 2018 s'élève à 1 538 milliers d'euros (en 2017, 1 661 milliers d'euros).

De plus amples détails sont communiqués en 6.15.

3.6.2.5. Règles et méthodes comptables

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient directement ou indirectement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir les avantages des activités de celle-ci.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le Groupe en prend le contrôle et jusqu'à la date à laquelle ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe. Quand il y a perte de contrôle d'une filiale, les états financiers consolidés de l'exercice comprennent les résultats de la période pendant laquelle BAIKOWSKI en avait le contrôle.

Coentreprises

Les coentreprises sont des sociétés dont le Groupe a un contrôle conjoint, c'est-à-dire dont il partage le contrôle des activités en vertu d'un accord contractuel.

Les coentreprises sont comptabilisées dans le bilan consolidé selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation du Groupe dans la coentreprise est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de la coentreprise.

Les états financiers des coentreprises sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date où le contrôle conjoint est constaté jusqu'à la date où le contrôle conjoint cesse.

Afin de fournir une information plus fiable et pertinente sur les effets des transactions ou événements dans les états financiers, la situation et la performance financières, le Groupe présente la quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence dans son résultat opérationnel (EBIT) lorsque l'activité opérationnelle de la coentreprise est similaire à l'une des activités du Groupe.

Opérations éliminées en consolidation

Les soldes et les transactions intra-groupes ainsi que les profits internes résultant de transactions intra-groupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les profits internes résultant de transactions avec des coentreprises sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement.

La liste complète des sociétés du Groupe consolidées au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017 est fournie dans la note 6.3.

Ecarts d'acquisition

Les actifs, passifs, et passifs éventuels de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur, au terme d'une période d'évaluation pouvant atteindre 12 mois suivant la date d'acquisition.

Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables sont comptabilisées comme écarts d'acquisition à l'actif du bilan.

Ces différences positives ne font pas l'objet d'un amortissement mais leur valeur est revue à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, l'écart d'acquisition acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que des actifs ou passifs de l'entreprise acquis soient ou non affectés à ces unités ou groupes d'unités.

Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables (écarts d'acquisitions négatifs) sont enregistrées directement en produit de l'exercice.

Conversion des monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments financiers de chacune d'entre elles sont mesurés dans cette monnaie fonctionnelle. Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat, à l'exception de ceux portant sur des emprunts en monnaies étrangères, constituant une couverture de l'investissement net dans une entité étrangère. Ces derniers sont directement imputés en capitaux propres jusqu'à la cession de l'investissement, date à laquelle ils sont reconnus en résultat. Les charges et crédits d'impôt imputables aux écarts de change sur ces emprunts sont également comptabilisés dans les capitaux propres. Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués au coût historique sont convertis aux cours de change des dates des transactions initiales.

Les éléments non monétaires libellés en devises étrangères et évalués à la juste valeur, sont convertis au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Tout écart d'acquisition provenant de l'acquisition d'une activité à l'étranger et tout ajustement, à la juste valeur, de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition de cette activité à l'étranger, sont comptabilisés comme un actif ou un passif de l'activité à l'étranger et convertis en euro au taux de clôture. La monnaie fonctionnelle des activités à l'étranger est la monnaie locale (US dollar, Won et Yen). A la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de BAIKOWSKI (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen annuel. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est reconnue en résultat.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges dès qu'encourues.

Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable et que le Groupe dispose de ressources suffisantes pour en achever le développement.

Les dépenses ainsi capitalisées incluent le coût des matériaux, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux. Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les actifs incorporels autres que les écarts d'acquisition incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers, ainsi que les relations clientèles acquises dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges dès qu'encourues.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé comme charge sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel.

Les durées d'utilité estimées sont pour les brevets, marques et logiciels de 5 ans et pour la relation clientèle de 5 à 10 ans.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuelles. Le coût des actifs produits par le Groupe pour une utilisation en interne inclut le coût des matières premières, de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux. Les intérêts relatifs aux emprunts contractés pour financer la production d'immobilisations corporelles ne sont pas immobilisés comme élément du coût mais comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les subventions publiques accordées au Groupe pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont déduites de la valeur comptable de l'actif correspondant et portées au compte de résultat sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue de l'actif.

Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les autres dépenses relatives aux immobilisations corporelles ne sont comptabilisées à l'actif que lorsqu'elles améliorent l'état de l'actif au-dessus de son niveau de performance défini à l'origine.

Toutes les autres dépenses ultérieures sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges sur base linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Constructions : 30 à 40 ans,
- Agencements et installations techniques : 10 à 20 ans,
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans,
- Matériels de transport : 3 à 5 ans,
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans.

Contrats de location

Comptabilisation chez le preneur :

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués. Ces contrats de location financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles.

Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les contrats de location pour lesquels une partie significative des risques et avantages inhérents à la propriété est effectivement conservée par le bailleur sont classés en contrat de location simple.

Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte de résultat.

PERTE DE VALEUR DES ACTIFS IMMOBILISÉS

Les valeurs comptables des actifs immobilisés sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Les écarts d'acquisition générés dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont affectés, pour les besoins de cette identification, aux unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition.

Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, la valeur des écarts d'acquisition fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année. Ce test a pour objectif de prendre en compte des éléments ayant pu impacter la valeur recouvrable de ces actifs. La valeur

recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. Pour les besoins de ce test, l'écart d'acquisition généré dans le cadre d'une acquisition d'entreprise, est affecté à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) susceptible de bénéficier des effets de synergie de l'acquisition (informations complémentaires en 6.5).

Elle correspond au niveau auquel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Dans la mise en œuvre des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition, le Groupe a retenu une approche par les flux de trésorerie futurs, corroborés avec l'utilisation de multiples ou de tout autre indicateur de juste valeur disponible.

La valeur d'utilité est estimée notamment à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. D'autres méthodes peuvent être retenues. Lorsque la valeur d'utilité de l'UGT se révèle inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur des écarts d'acquisition est comptabilisée afin de ramener la valeur nette comptable des actifs de l'UGT à leur valeur recouvrable.

Les évaluations effectuées lors des tests de perte de valeur des écarts d'acquisition sont sensibles aux hypothèses retenues en matière d'évolution des prix de vente et des coûts futurs, de tendances économiques, de la construction nationale et internationale, de développement à long terme des marchés en croissance et autres facteurs. Ces évaluations sont également sensibles au taux d'actualisation et de croissance retenus. Conformément à la norme IAS 36, les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Compte tenu de son organisation industrielle et commerciale, les entrées de trésorerie liées aux activités des différentes entités du Groupe Baikowski ne peuvent pas être considérées comme indépendantes les unes des autres. Baikowski dans son ensemble est considéré comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Le Groupe a donc été traité comme une UGT unique dans le cadre des tests de dépréciation.

Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles amortissables

Lorsque des événements ou des situations nouvelles indiquent que la valeur comptable d'un actif est susceptible de ne pas être recouvrable, un test de dépréciation est réalisé. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs ou l'Unité Génératrice de Trésorerie auquel l'actif appartient. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité, celle-ci étant calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie estimés futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée en "autres produits et charges d'exploitation". Lorsqu'une perte de valeur est constatée au niveau d'une Unité Génératrice de Trésorerie, elle est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Après dépréciation, la nouvelle valeur de l'actif est amortie prospectivement sur la nouvelle durée de vie résiduelle de l'actif. Pour les actifs ayant subi une perte de valeur au cours des périodes antérieures, la reprise éventuelle de la perte de valeur est examinée à chaque clôture annuelle. La valeur comptable de l'actif, modifiée en raison de l'augmentation de sa valeur recouvrable, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des exercices antérieurs. La reprise de perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat.

STOCKS

Les matières premières et fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation. Les produits finis et les produits en-cours sont évalués à un prix standard. Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'œuvre et une quote-part des frais généraux (à l'exclusion des frais administratifs) fondée sur la capacité normale de production.

La valeur des matières premières et des autres éléments stockés à la date de clôture se fonde sur la valeur nette de réalisation et tient compte des dépréciations liées à l'obsolescence des stocks à rotation lente.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les instruments dérivés actifs, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les instruments dérivés passifs.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur nette des coûts de transaction. Pour les actifs évalués à leur juste valeur par le résultat, les coûts de transaction sont enregistrés directement en résultat.

À la date d'acquisition, le Groupe détermine la classification de l'actif financier dans l'une des quatre catégories comptables prévues par la norme IFRS 9 :

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces actifs sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances qui sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance et que le Groupe a la capacité de conserver jusqu'à cette date. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif («TIE»). Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation.

La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les gains et pertes nets des actifs détenus jusqu'à leur échéance correspondent aux produits d'intérêts et aux pertes de valeur.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées directement dans les capitaux propres sauf lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition historique en raison d'une dégradation significative ou prolongée des flux de trésorerie attendus des actifs concernés. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est comptabilisée en résultat. Les éventuelles reprises de valeur sont constatées en résultat uniquement pour les titres de dette (créances et obligations de taux). Les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont repris en résultat lors de la cession des actifs financiers disponibles à la vente. La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la juste valeur pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Pour les titres de participation qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, le Groupe retient dans ce cas le coût historique déduction faite de toute dépréciation éventuelle.

Les gains et pertes nets des actifs disponibles à la vente correspondent aux produits d'intérêts, dividendes, pertes de valeur et plus ou moins-values de cession.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les actifs financiers opérationnels, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé selon la méthode du TIE.

Ces actifs sont dépréciés si leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation, dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

La dépréciation des créances commerciales est effectuée au cas par cas en tenant compte de différents critères : situation financière du client, retards de règlement, notation par un organisme externe, situation géographique.

Les gains et pertes nets sur les prêts et créances correspondent aux produits d'intérêt et pertes de valeur.

Par ailleurs, le Groupe procède à des mobilisations de créances commerciales auprès d'institutions financières. Ces cessions satisfont aux critères de décomptabilisation d'actifs financiers d'IFRS 9. Le risque de dilution attaché aux créances mobilisées initialement enregistrées au bilan (risque d'annulation de la créance pour cause d'avoirs émis ou de paiements par compensation) est considéré comme non significatif. Les autres risques et avantages attachés à ces créances ont été transférés au cessionnaire. En conséquence, la quasi-totalité des risques et avantages existants à la date de clôture ayant été transférée au cessionnaire, ces créances sont décomptabilisées du bilan.

Actifs et passifs évalués à leur juste valeur par le résultat

Cette catégorie comprend : les actifs et passifs de transaction que le Groupe a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les instruments dérivés non qualifiés de couverture sont aussi qualifiés d'actifs et passifs conclus à des fins de transaction ; les actifs désignés à la juste valeur sur option. Il s'agit principalement du portefeuille d'OPCVM de trésorerie dont la gestion et la performance sont fondées sur la juste valeur.

La variation de valeur de ces actifs est enregistrée au compte de résultat.

Les gains et pertes nets des actifs évalués à leur juste valeur par le compte de résultat correspondent aux produits d'intérêts, dividendes, variation de juste valeur et plus ou moins-values de cession.

Pour les dérivés conclus à des fins de transaction, les gains et pertes nets correspondent aux flux échangés et à la variation de valeur de l'instrument.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèces, les dépôts à moins de trois mois à leur date d'entrée dans le bilan, les OPCVM monétaires ainsi que les titres de créances négociables.

Ces placements sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur. Les équivalents de trésorerie ont été désignés sur option dans la catégorie des actifs évalués à leur juste valeur par résultat.

Les dettes financières court terme ne figurent pas en moins de la trésorerie dans la mesure où les lignes court terme sont reconduites d'année en année, et sont d'un point de vue économique plus assimilables à du moyen terme qu'à du court terme.

Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

À l'exception des passifs de transaction et des instruments dérivés constituant des passifs qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif « TIE ».

Le TIE est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Lorsque le passif financier émis comprend un dérivé incorporé devant être comptabilisé de façon séparée, alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette.

La valeur du coût amorti correspond à la date d'acquisition au produit de l'émission minorée de la juste valeur du dérivé incorporé.

Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Le Groupe utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissements. Toutes les opérations sont conformes à la politique de gestion des risques de taux et change du Groupe et répondent aux critères de la comptabilité de couverture.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture selon trois types de relations de couverture : de juste valeur, de flux de trésorerie ou d'investissement net dans une activité à l'étranger :

- La couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat net présenté ;
- La couverture d'un investissement net à l'étranger couvre l'exposition au risque de change de l'actif net (y compris les prêts considérés comme faisant partie de l'investissement) de l'activité à l'étranger (IAS 21).

La comptabilité de couverture d'un actif, d'une dette, d'un engagement ferme, d'un flux de trésorerie ou d'un investissement net à l'étranger est applicable si :

- La relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- L'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine puis par la vérification régulière de la corrélation entre la variation de la valeur de marché de l'instrument de couverture et celle de l'élément couvert. La fraction inefficace de la couverture est systématiquement enregistrée en résultat.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat financier (autres produits et charges financiers) ;
- pour les couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste valeur du sous-jacent n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat financier (autres produits et charges financiers). Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au résultat de la ou des mêmes périodes que celles au cours desquelles l'actif acquis ou le passif émis affecte le résultat ;
- pour les couvertures d'un investissement net, la partie des profits ou des pertes sur l'instrument de couverture qui est considérée comme efficace est comptabilisée dans les capitaux propres dans les écarts de conversion, la partie inefficace est comptabilisée dans le compte de résultat. Le profit ou la perte inscrit dans les écarts de conversion est comptabilisé en résultat lors de la sortie de l'investissement à l'étranger.

CAPITAL ET RÉSERVES

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en dettes dans la période où ils ont été approuvés par l'associé unique.

Les acomptes sur dividendes décidés avant la date de clôture sont comptabilisés en dettes.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Type de régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels le Groupe verse, pour certaines catégories de salariés, des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés au titre de l'exercice. Elles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues, selon la même logique que les salaires et traitements. Les régimes à cotisations définies, ne générant pas d'engagement futur pour le Groupe, ne donnent pas lieu à la constitution de provisions.

Au sein du Groupe, les régimes à cotisations définies sont exclusivement des régimes de retraite. Ils sont, dans la plupart des cas, complémentaires à la pension légale des salariés pour laquelle les sociétés cotisent directement auprès d'un organisme social et qui est comptabilisée en résultat selon la même logique que les salaires et traitements.

Type de régimes à prestations définies

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies regroupent des régimes complémentaires de retraite, d'indemnités de départ, de médailles du travail et de couverture médicale.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires contractuelles (ou par le biais de conventions collectives). Cette garantie de ressources complémentaires constitue pour le Groupe une prestation future pour laquelle un engagement est calculé. Le calcul de la provision s'effectue en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices précédents.

Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'engagement au titre des prestations définies. Elles sont renseignées au bilan, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime qui couvrent, le cas échéant, ces engagements.

Le taux d'actualisation utilisé à la date de clôture correspond au taux des obligations Corporate AA de durée similaire observé sur les marchés en 2018, soit 1,6 % (contre 1,4% au 31 décembre 2017).

Le calcul est effectué annuellement par un actuaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées, qui considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.

Les gains et pertes actuariels sont générés par les changements d'hypothèse d'un exercice à l'autre des paramètres servant à calculer la provision. Ils sont comptabilisés en capitaux propres pendant la période au cours de laquelle ils surviennent.

Description des régimes à prestations définies dans le Groupe BAIKOWSKI

- Régimes supplémentaires de retraite

Ces régimes garantissent un complément de retraite à deux anciens salariés. Des cotisations sont versées à ce titre et comptabilisées en charge. L'engagement est provisionné en tenant compte, notamment, de l'estimation des compléments de retraite auxquels l'entreprise est engagée auprès de chacun des bénéficiaires et de leur espérance de vie.

- Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont le plus souvent liées à des conventions collectives signées avec les salariés et concernent principalement des indemnités de départ à la retraite ou de fin de carrière versées en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés.

- Programmes de médailles du travail

Les programmes de médailles du travail, prévus le cas échéant par des accords d'entreprise, constituent des gratifications supplémentaires versées aux salariés qui justifient d'une certaine ancienneté au sein de leur société.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources. Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la sortie probable de ressource, du fait d'un contrat d'assurance notamment, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat net de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux courant avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.

Environnement

Le Groupe, de manière générale, évalue les risques environnementaux au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables et comptabilise une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont calculés pour chaque entité, sur la base d'une analyse bilantielle, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs renseignés au bilan comptable et leur base fiscale correspondante. Cette dernière dépend des règles fiscales en vigueur dans les pays où le Groupe gère ses activités. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur base des taux d'impôts qui ont été adoptés à la date de clôture. Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non en compte de résultat. Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent. Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés dans un horizon de temps de cinq années au plus.

CHIFFRE D'AFFAIRES, PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DIVIDENDES

Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Dans le cas du Groupe Baikowski, les risques et avantages sont en général transférés au moment de la livraison du bien, selon les conditions spécifiques de chaque contrat ou commande.

Produits d'intérêts et dividendes

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat, prorata temporis, sur la base du taux de rendement effectif. Les dividendes à recevoir sont comptabilisés en résultat à la date à laquelle l'organe compétent de l'entité distributrice a approuvé la distribution.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET)

Le Groupe comptabilise les deux composantes de la Contribution économique territoriale (CET) en charges opérationnelles.

CREDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ DE L'EMPLOI (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité de l'emploi (CICE) mis en place à compter du 1^{er} janvier 2014 a été comptabilisé dans les autres produits opérationnels en application d'IAS 20.

Les crédits d'impôt recherche sont également présentés en autres produits opérationnels en l'absence de frais de développement inscrits à l'actif.

3.6.3. Evolution du périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de BAIKOWSKI et de ses filiales établis au 31 décembre 2018 regroupent les comptes des sociétés dont la liste est donnée ci-après. Les périmètres retenus au 31 décembre 2017 et 2018 peuvent se résumer de la façon suivante :

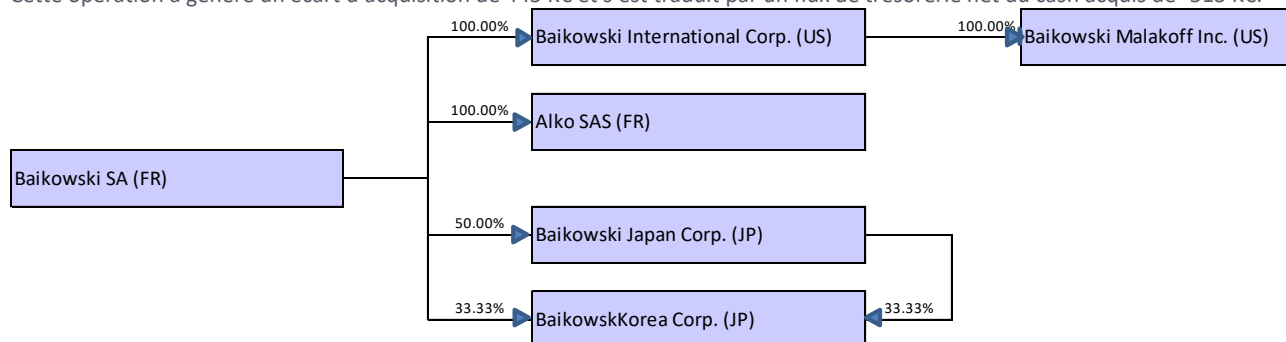
	Française	Etrangère
2017		
Société-mère et sociétés intégrées globalement	1	2
Sociétés mises en équivalence	1	2
Sous-total	2	4
Total	6	6
2018		
Société-mère et sociétés intégrées globalement	2	2
Sociétés mises en équivalence	0	2
Sous-total	2	4
Total	6	6

Le 2 juillet 2018, Baikowski SA a acquis 50% complémentaire du capital d'Alko, lui permettant ainsi de détenir cette filiale à 100%.

A cette date, les principaux éléments financiers de la filiale sont les suivants :

- Actifs non courants : 1 188 K€ / Actifs courants : 642 K€
- Passifs non courants : 0 K€ / Passifs courants : 1 632 K€
- Chiffre d'affaires au 2 juillet 2018 : 966 K€ / Résultat net au 2 juillet 2018 : 76 K€

Cette opération a généré un écart d'acquisition de 445 K€ et s'est traduit par un flux de trésorerie net du cash acquis de -513 K€.



Pour Baikowski Japan Corp. et Baikowski Korea Corp., Baikowski SA exerce un contrôle conjoint. Ces entités sont consolidées par mise en équivalence.

3.6.4. Principaux indicateurs de performance

Les principaux indicateurs de performance suivis par le Direction Générale du Groupe Baikowski sont le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel (EBIT).

3.6.5. Immobilisations incorporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	Goodwill	Logiciels	Autres	Total
Au 01/01/2017	858	871	291	2 020
Acquisition		14	19	33
Reclassement			-1	-1
Au 31/12/2017	858	885	309	2 052
Au 01/01/2018	858	885	309	2 052
Entrée de périmètre	445	0	23	468
Acquisition	0	0	60	60
Mise en service	0	77	0	77
Au 31/12/2018	1 303	962	393	2 658

Dépréciation / Amortissement	Goodwill	Logiciels	Autres	Total
Au 01/01/2017	0	-436	-113	-549
Dotation		-174	-13	-187
Au 31/12/2017	0	-610	-126	-736
Au 01/01/2018	0	-610	-126	-736
Entrée de périmètre		0	-23	-23
Dotation		-145	-14	-159
Au 31/12/2018	0	-755	-163	-918

Valeur Nette (en milliers d'euros)	Goodwill	Logiciels	Autres	Total
Au 31/12/2017	858	275	184	1 317
Au 31/12/2018	1 303	207	230	1 740

Détail des écarts d'acquisition

Ecart d'acquisition - Baikowski	
	Net
21/12/2017	858
31/12/2018	1 303

Compte tenu de son organisation industrielle et commerciale, les entrées de trésorerie liées aux activités des différentes entités du Groupe Baikowski ne peuvent pas être considérées comme indépendantes les unes des autres. Baikowski dans son ensemble est considéré comme le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes. Le Groupe a donc été traité comme une UGT unique dans le cadre des tests de dépréciation.

Au 31 décembre 2018, l'écart d'acquisition, a été soumis à un test de perte de valeur. La méthodologie retenue consiste à comparer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie aux actifs nets comptables correspondants. Cette valeur recouvrable est calculée selon plusieurs méthodes et notamment à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. La première année des flux de trésorerie futurs est issue du budget présenté à l'associé unique, les 4 années suivantes sont issues des tendances projetées dans le cadre du plan stratégique.

La croissance moyenne pour les 5 années est de 4,7 % (7,3 % en 2017). Le niveau d'EBITDA varie en fonction du taux de couverture des frais fixes et de la valeur ajoutée créée. La rentabilité opérationnelle varie, pour sa part, en fonction des amortissements et de l'intensité capitalistique de l'UGT au cours de la période considérée.

Le taux d'actualisation, qui repose sur le concept de coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC ») s'établit à 12,2 % au 31 décembre 2018 (11,3% au 31 décembre 2017).

La valeur terminale est calculée à partir de l'actualisation des données de la cinquième année à l'infini, en retenant un taux de croissance à l'infini de 2 % (idem en 2017).

Au 31 décembre 2018, le Groupe a procédé aux tests annuels de valeurs relatifs aux écarts d'acquisitions.

SENSIBILITÉ DES TESTS DE PERTES DE VALEUR

La détermination des valeurs recouvrables est sensible en particulier au taux de croissance retenu, qui lui-même impacte le taux de marge, via une meilleure couverture des frais fixes. Avec :

- une variation du taux d'EBITDA de +/- 50 points de base sur le flux terminal se traduirait par des valeurs recouvrables des capitaux investis supérieures à la valeur comptable.
- une variation de +/- 50 points de base du taux d'actualisation se traduirait par des valeurs recouvrables des capitaux investis supérieures à la valeur comptable.
- une variation du taux de croissance à l'infini de +/- 50 points de base se traduirait par des valeurs recouvrables des capitaux investis supérieures à la valeur comptable.

3.6.6. Immobilisations corporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours, avances et autres	Total
Au 01/01/2017	20 712	56 876	754	78 341
Acquisition	38	1 282	1 255	2 575
Cession		-39	0	-39
Change	-340	-1 315	-18	-1 673
Mise en service		0	0	0
Variation des avances	0	0	-56	-56
Au 31/12/2017	20 410	56 804	1 934	79 148
Au 01/01/2018	20 410	56 804	1 934	79 148
Entrée de périmètre	1 251	1 829	2	3 082
Acquisition	61	199	2 057	2 316
Cession	0	-61	-3	-64
Change	119	458	5	582
Mise en service / Reclassement	281	2 777	-1 955	1 103
Au 31/12/2018	22 122	62 005	2 040	86 167

Dépréciation / Amortissement (en milliers d'euros)	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours, avances et autres	Total
Au 01/01/2017	-8 865	-40 367	243	-48 989
Dotation	-715	-3 074	-20	-3 809
Reprise	0	36	0	36
Change	181	980	9	1 170
Au 31/12/2017	-9 399	-42 425	232	-51 592
Au 01/01/2018	-9 399	-42 425	232	-51 592
Dotation	-698	-2 998	-21	-3 716
Reprise	0	61	3	64
Variation de périmètre	-568	-1 327	0	-1 895
Reclassement	-281	-532	-367	-1 180
Change	-68	-363	-4	-435
Au 31/12/2018	-11 014	-47 583	-156	-58 754

Valeur Nette (en milliers d'euros)	Terrains et Constructions	Matériel	Immobilisations en cours, avances et autres	Total
Au 31/12/2017	11 012	14 379	2 166	27 557
Au 31/12/2018	11 108	14 422	1 884	27 414

Au 31 décembre 2018, aucune immobilisation corporelle significative n'est financée par des contrats de location financement.

3.6.7. Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à des participations dont les activités sont de même nature que celles des filiales intégrées globalement. La part du Groupe dans la situation nette et les résultats de ces sociétés sont résumés ci-dessous :

<i>en milliers d'euros</i>	Part contrôlée dans le Groupe*		
	% Détenu	Part des capitaux propres	Part du résultat net
Baikowski Japan Corporation			
Au 31/12/2018	50	4 645	657
Au 31/12/2017	50	3 612	559
Baikowski Korea Corporation			
Au 31/12/2018	50	282	24
Au 31/12/2017	50	316	32
Alko			
Au 31/12/2018	100		
Au 31/12/2017	50	61	2
Total			
Au 31/12/2018		4 927	681
Au 31/12/2017		3 989	593

* après retraitements de consolidation

Les principaux agrégats des sociétés mises en équivalence sont résumés ci-après :

<i>en milliers d'euros</i>	Baikowski Japan		Baikowski Korea	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Actifs non courants	9 660	7 500	46	0
Actifs courants	13 288	12 263	717	692
Passifs non courants	2 582	1 370	0	0
Passifs courants	9 327	10 160	107	68
Chiffre d'affaires	23 917	21 245	895	1 120
Résultat opérationnel	1 827	1 894	47	56
Résultat net	1 162	1 118	48	64

3.6.8. Autres immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Dépôts et cautionnements	250	401
Autres	224	25
Total	474	426

3.6.9. Stocks

Ils se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2018			31/12/2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières	5 464	-1 275	4 189	4 235	-503	3 733
Encours	3 911	-535	3 376	2 807	-244	2 563
Produits finis	4 233	-686	3 547	2 716	-919	1 797
Marchandises	225	0	225	154	0	154
Total	13 833	-2 495	11 337	9 913	-1 665	8 247

Les montants sont présentés après éliminations des marges internes comprises dans les stocks et encours du périmètre de consolidation. Le détail des dépréciations de stocks est précisé ci-après :

en milliers d'euros	Matières premières	En-cours	Produits finis	Total
Au 01/01/2017	-365	-88	-353	-806
Dotation	-146	-156	-584	-886
Reprise	0	0	0	0
Change	8	0	18	26
Au 31/12/2017	-503	-244	-919	-1 665
Au 01/01/2018	-503	-244	-919	-1 665
Dotation	-769	-291	-41	-1 101
Reprise	0	0	278	278
Change	-3	0	-4	-7
Au 31/12/2018	-1 275	-535	-686	-2 495

Une dotation pour dépréciation des matières premières a été enregistrée sur l'exercice pour faire face à un risque spécifique sur la période.

3.6.10. Clients

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Clients et comptes rattachés < 1 an	4 623	4 975
Clients et comptes rattachés > 1 an	120	
Provisions pour dépréciation	-109	-111
Total	4 634	4 864

La variation des dépréciations clients est précisée ci-après :

	2018	2017
Au 1er janvier	-111	-48
Dotations	0	-63
Reprises	2	0
Variation de périmètre	0	0
Change	0	0
Au 31 décembre	-109	-111

3.6.11. Autres créances

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Créances sociales	0	1
Créances fiscales	666	568
Charges constatées d'avance	149	165
Autres créances	47	698
Sous-total	863	1 432
Provisions pour dépréciation	-38	0
Total	825	1 432

3.6.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Disponibilités	5 171	2 851
Placements court terme	0	0
Total	5 171	2 851

Les disponibilités ont une maturité très courte d'un à deux jours et ne sont pas rémunérées. Les placements à court terme courent pour des périodes diverses comprises entre un jour à trois mois et sont rémunérés sur la base des taux court terme (Eonia, Euribor).

3.6.13. Capitaux propres

Capital

Au 31 décembre 2018, le capital est de 4,6 millions d'euros, divisé en 3 671 665 actions de 1,25 euros chacune, entièrement libérées.

Au 31 décembre 2018, il n'existe pas d'instrument potentiellement dilutif.

Écart de conversion

Ce poste reçoit la contrepartie des différences provenant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères.

Le tableau suivant met en évidence pour l'année 2018 et pour l'année 2017 les principaux cours de clôture et cours moyens utilisés.

	Taux de clôture		Taux moyen	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Dollar américain	1,15	1,20	1,18	1,13
Yen japonais	125,85	135,01	130,38	126,64
Won coréen	1 277,93	1 279,61	1 299,01	1 275,90

Dividendes payés et proposés

	en euros/action	en Keuros
Au titre de l'année 2018		
Dividende versé le 15 mai 2019	0,00	0
Dont a compte versé en 2018	0,00	0
Total	0,00	0
Au titre de l'année 2017		
Dividende versé le 27 avril 2018	21,59	3 637
Dont a compte versé en 2017	0,00	0
Total	21,59	3 637

3.6.14. Passif financier hors dettes d'exploitation

Détail du passif financier hors dettes d'exploitation

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Dettes envers les sociétés de crédit	12 946	4 454
Autres dettes financières	49	67
Dettes financières long terme	12 995	4 521
Dettes envers les sociétés de crédit (part < 1 an)	1 749	1 761
Découverts bancaires	47	10
Autres dettes financières	0	5 581
Dettes financières à moins d'un an	1 796	7 352
Total des dettes financières	14 791	11 873
Instruments dérivés long terme	0	0
Instruments dérivés court terme	811	4
Total passif financier	15 602	11 877

Au 31 décembre 2017, les autres dettes financières à court terme sont essentiellement composées du compte courant avec PSB Industries, alors actionnaire de Baikowski SA (5 577 K€).

Analyse par devise du passif financier

	31/12/2018	31/12/2017
Euro	15 555	11 867
US Dollars	47	10
Yen		
Total	15 602	11 877

Les chiffres ci-dessus correspondent à la contrevaletur en euros des passifs financiers libellés en devise étrangère au 31 décembre 2018 et 2017.

Analyse par échéance du passif financier

	31/12/2018	31/12/2017
< 12 mois	2 607	7 356
13 et 24 mois	1 510	1 362
25 et 36 mois	8 064	1 119
37 et 48 mois	950	560
49 et 60 mois	951	559
> 60 mois	1 519	921
Total	15 602	11 877

Variations des passifs issus des activités de financement (hors découverts bancaires)

Variations des passifs issus des activités de financement	31/12/2017	Variation Cash 2018	31/12/2018
Dettes envers les sociétés de crédit	6 215	8 480	14 695
Autres dettes financières	5 648	-5 599	49
Total des dettes financières	11 863	2 881	14 744

Au cours de l'exercice 2018, les passifs issus des activités de financement ont augmenté de 2.9 millions d'euros en lien avec la scission du groupe Baikowski vis-à-vis du groupe PSB Industries. Cette opération a conduit à la souscription d'un crédit syndiqué et au remboursement des dettes financières envers PSB Industries.

Clauses de covenants bancaires

Au 31 décembre 2018, 7,1 millions d'euros de dettes financières sont assortis de clauses pouvant rendre exigibles ces emprunts en cas de non-respect. Au 31 décembre 2018, le Groupe satisfait au ratio concerné. Le ratio de levier (dette financière nette / EBITDA) s'élève à 1,0 x (identique à 2017).

3.6.15. Provisions pour retraite et avantages assimilés

Ces provisions concernent les régimes à prestations définies.

	Valeur actualisée de l'obligation	Valeur des placements	Engagement provisionné au Bilan
Au 31/12/2016	1 723	0	1 723
Coût 2017	115		115
Variation actuarielle	-104		-104
Changement régime/périmètre	0		0
Paievements	-73		-73
Au 31/12/2017	1 661	0	1 661
Coût 2018	113		113
Variation actuarielle	-161		-161
Changement régime/périmètre	6		6
Paievements	-81		-81
Au 31/12/2018	1 538	0	1 538

Composante de la charge annuelle	2018	2017
Coûts des services passés	95	95
Charge d'intérêt	18	20
Au 31 décembre	113	115

Hypothèses actuarielles principales retenues	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'actualisation	1,60%	1,40%
Taux variable de rendement des actifs financiers	N/A	N/A
Taux d'augmentation des salaires	1,00 - 4,26 %	1,00 - 4,26 %
Table de mortalité	INSEE 2012-2014	INSEE 2012-2014
	par sexe	par sexe
Age moyen de départ	Age "taux plein"	Age "taux plein"

Analyse de sensibilité des provisions pour retraite et avantages assimilés

Une variation de +0,25 pt du taux d'actualisation conduirait à une diminution de la provision au 31 décembre 2018 de -34 milliers d'euros.

Une variation de -0,25 pt du taux d'actualisation conduirait à une augmentation de la provision au 31 décembre 2018 de +35 milliers d'euros.

Une variation de +1 pt du taux de progression des salaires conduirait à une augmentation de la provision au 31 décembre 2018 de +148 milliers d'euros.

Une variation de -1 pt du taux de progression des salaires conduirait à une diminution de la provision au 31 décembre 2018 de -129 milliers d'euros.

3.6.16. Provisions pour risques et charges

Echéance < 1 an	Risques Sociaux	Risques Commerciaux	Autres risques et litiges	Total
Au 01/01/2017	712	100	0	812
Dotation	0	0	700	700
Utilisation	-644	-39	0	-683
Reprise	-30	-61	0	-91
Change	1	0	9	10
Au 31/12/2017	38	0	700	738
Au 01/01/2018	38	0	700	738
Dotation	0	0	0	0
Utilisation	0	0	0	0
Reprise	0	0	0	0
Reclassement	-38	0	0	-38
Change	0	0	0	0
Au 31/12/2018	0	0	700	700

Echéance > 1 an	Risques Sociaux	Risques Commerciaux	Autres risques et litiges	Total
Au 01/01/2017	0	0	74	74
Dotation	0	0	0	0
Utilisation	0	0	0	0
Reprise	0	0	-2	-2
Change	0	0	0	0
Au 31/12/2017	0	0	72	72
Au 01/01/2018	0	0	72	72
Dotation	0	0	0	0
Utilisation	0	0	0	0
Reprise	0	0	-2	-2
Change	0	0	0	0
Au 31/12/2018	0	0	70	70

3.6.17. Autres dettes

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Avances et acomptes reçus	0	5
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	369	763
Dettes sociales	3 070	2 703
Dettes fiscales	205	195
Dettes diverses	172	335
Total	3 817	4 000

3.6.18. Gestion des risques

La gestion des risques de taux d'intérêts et de change liée à l'activité et au financement du Groupe est réalisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou de prêts à taux fixe.

Le Groupe gère le risque de contrepartie associé à ces instruments financiers en centralisant l'engagement des opérations et en sélectionnant des établissements bancaires bénéficiant d'une notation de qualité.

La politique du Groupe est, et a toujours été, de ne pas souscrire d'instruments à des fins de spéculation.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre, il n'existe aucun instrument de couverture du risque de taux d'intérêt. 48,5% des dettes financières sont à taux fixe. 94% de la dette à taux variable du Groupe est constitué par le nouvel emprunt contracté par Baikowski sur le refinancement des besoins généraux du Groupe.

Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur l'Euribor pour l'Euro, et le Libor pour l'USD.

	31/12/2018	31/12/2017
Total taux fixe	7 177	5 237
Total taux variable*	7 614	6 636
Total	14 791	11 873

* dont découvert bancaire pour 47 K€ au 31/12/2018

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 318 milliers d'euros contre 183 milliers d'euros en 2017 et représente un coût moyen 2018 de 2,7% de la dette moyenne annuelle, contre 1,37% en 2017. Cette hausse s'explique par les coûts de mise en place du nouveau financement mis en place sur l'exercice pour les besoins généraux du Groupe.

Sensibilité du résultat financier au taux d'intérêt

Au 31 décembre 2018, 100% de la dette en US Dollars (47 milliers d'US dollars) et 51 % de la dette en Euros (7,6 millions d'euros) est à taux variable.

Le tableau ci-dessous indique l'impact sur le résultat financier d'une variation moyenne de 50 points de base (0,5 %) et 100 points de base (1,0 %) de l'Euribor 3 mois et du Libor USD 3 mois, toutes choses égales par ailleurs. Les taux de référence retenus pour la simulation sont les taux moyens de l'année 2018 (2,3109% pour le libor USD 3 mois et -0,3698 % pour l'Euribor 3 mois).

	+50 pb	+100 pb
Produits de trésorerie ou équivalent*	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-10	-48
Coût net de l'endettement financier	-10	-48

* Il a été retenu comme hypothèse que les excédents de trésorerie ne seront pas placés sur des supports procurant une rémunération significative

Risque de change

Le Groupe est exposé aux fluctuations de certaines devises étrangères, tant au niveau des flux opérationnels et financiers de certaines entités que de la consolidation des comptes de ses filiales étrangères.

La Groupe a la volonté de minimiser le risque de change de chaque filiale par rapport à sa propre devise comptable. Cette exposition au risque de change transactionnel correspond aux transactions libellées dans une devise autre que la devise de comptabilité et concerne principalement la société Baikowski SA ayant des flux en USD et JPY.

A date, la politique appliquée par l'ensemble des filiales opérationnelles concernées, est de conclure des achats/ventes de devises, soit au comptant soit à terme. De plus, cette politique exclut tout engagement dans des contrats de couverture tant qu'il n'y a pas une forte probabilité de réaliser la transaction.

Compte tenu des spécificités de l'activité et des contrats long terme pouvant exister, l'horizon de gestion correspond à deux années.

Le Groupe négocie les échéances de ses instruments de couverture de façon à les aligner avec les échéances des éléments couverts afin de maximiser l'efficacité de la couverture. L'exposition nette au risque de change est suivie régulièrement.

Au 31 décembre 2018, tous les instruments dérivés utilisés par le Groupe pour couvrir son risque de change étaient qualifiés d'instruments de couverture au sens de l'IFRS 9.

Par ailleurs, les fluctuations des taux de change des différentes devises ont un impact direct sur les comptes consolidés du Groupe, résultant de la conversion en euros des bilans et comptes de résultats des filiales étrangères dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro mais l'US dollar.

Sensibilité au taux de change

Ces tableaux indiquent, toutes choses égales par ailleurs, la sensibilité du résultat net et des capitaux propres consolidés du Groupe au risque de change lié à la conversion des états financiers des filiales étrangères. Les variations simulées sont celles par rapport à l'euro des devises suivantes : USD, JPY, en prenant pour référence les taux moyen et taux de clôture de l'année 2018.

	Variation du cours moyen		Impact sur le résultat net	
	EUR/USD	EUR/JPY	EUR/USD	EUR/JPY
+15%	1,3585	149,9356	-168	-5
+5%	1,2404	136,8977	-62	-2
taux moyen 2018	1,1813	130,3788	0	0
-5%	1,1222	123,8599	67	1
-15%	1,0041	110,8220	227	6

	Variation du cours de clôture		Impact sur les capitaux propres	
	EUR/USD	EUR/JPY	EUR/USD	EUR/JPY
+15%	1,3168	144,7275	-1 121	-557
+5%	1,2023	132,1425	-410	-203
taux clôture 2018	1,1450	125,8500	0	0
-5%	1,0878	119,5575	452	224
-15%	0,9733	106,9725	1 516	753

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements.

Le Groupe est exposé aux risques afférents aux actifs financiers tels que les instruments financiers dérivés actifs, créances commerciales, placements de trésorerie. La gestion du risque pour les instruments financiers, les placements de trésorerie et les disponibilités s'effectuent en sélectionnant des institutions financières bénéficiant d'une notation financière élevée, et en répartissant ses actifs sur plusieurs établissements financiers.

Compte tenu du niveau élevé de solvabilité de ses principaux clients, de la répartition mondiale de la clientèle du Groupe, et des procédures de gestion des risques commerciaux, le management estime qu'il n'est pas exposé à une concentration excessive du risque de crédit client.

Baikowski SA dispose également d'un programme de factor déconsolidant permettant d'assurer le risque de crédit client sur une partie de ses facturations. Néanmoins, le contrat d'affacturage et l'environnement clientèle de qualité ne garantit pas totalement le Groupe contre le risque de défaillance client. Au 31 décembre 2018, la dépréciation des créances clients s'élève à 109 milliers d'euros (111 milliers d'euros en 2017).

Risque de liquidité

	Passif financier	Fournisseurs	Autres éléments de passif	Total
Au 31/12/2017				
Echu	0	61	0	61
< 3 mois	10	4 425	4 032	8 467
3 à 12 mois	7 346	0	0	7 346
1 à 5 ans	3 600	0	0	3 600
> 5 ans	921	0	0	921
Total	11 877	4 486	4 032	20 395
Au 31/12/2018				
Echu	0	7	0	7
< 3 mois	47	5 140	3 841	9 029
3 à 12 mois	2 560	0	0	2 560
1 à 5 ans	11 476	0	0	11 476
> 5 ans	1 519	0	0	1 519
Total	15 602	5 147	3 841	24 590

Risque de capital

BAIKOWSKI gère son capital en utilisant le ratio de levier, égal à l'endettement net divisé par l'EBITDA (le Leverage).

La politique de BAIKOWSKI est de contenir ce ratio en dessous de 3,0x.

Au 31 décembre 2018, 7,1 millions d'euros de dette financière sont assortis de clause de respect de ce ratio.

	2018	2017
Total des Dettes financières	14 791	11 873
Trésorerie et équivalents	-5 171	-2 851
Endettement net (1)	9 620	9 022
Capitaux propres (2)	29 843	28 833
Gearing ratio (1)/(2)	32%	31%
EBIT	6 265	5 671
Amortissements et provisions moins résultat des sociétés MEE	3 174	3 268
EBITDA (3)	9 439	8 940
Leverage (1)/(3)	1,0	1,0

3.6.19. Instruments financiers

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur, estimés à partir des modèles de valorisations communément utilisés, prenant en compte les données issues des marchés actifs. Les justes valeurs sont appréciées selon la hiérarchie établie selon la norme IFRS 13 en niveau 2. Aucun transfert n'a eu lieu entre les différents niveaux de hiérarchie des justes valeurs.

Instruments financiers dérivés actifs

Instruments de change 31/12/2018	Montants notionnels (en K devises)	Valeurs de marché (en K euros)
Couverture de flux de trésorerie		
Couverture de juste valeur		
JPY achat à terme	82 000	4
Total		4
Instruments financiers dérivés actifs court terme		4
Instruments financiers dérivés actifs long terme		0

Instruments financiers dérivés passifs

Instruments de change 31/12/2018	Montants notionnels (en K devises)	Valeurs de marché (en K euros)
Couverture de flux de trésorerie		
JPY vente à terme	1 545 000	(672)
USD vente à terme	1 600	(55)
Couverture de juste valeur		
JPY vente à terme	246 500	(84)
Total		(811)
Instruments financiers dérivés passifs court terme		0
Instruments financiers dérivés passifs long terme		(811)

Comptabilisation des instruments financiers

Ces tableaux résumant les impacts avant impôts sur le compte de résultat et sur les capitaux propres de la comptabilisation des instruments financiers.

Instruments de change	Couverture de flux de trésorerie	Couverture de juste valeur
Valeur de marché au 31/12/2017	346	175
Impact sur le résultat opérationnel		-262
Impact sur le résultat financier		7
Impact sur les capitaux propres	-1 073	
Valeur de marché au 31/12/2018	-727	-80

3.6.20. Engagements hors bilan

	A 1 an au plus	A 5 ans au plus	A plus de 5 ans	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
Engagements reçus					
Financement bancaire				0	0
Cautions				0	0
Nantissements				0	0
Engagements donnés					
Cautions				0	0
Nantissements				0	0
Autres*	14 139			14 139	11 954

* : Les montants des autres engagements correspondent aux montants du nominal des instruments financiers pour la couverture de change

Ces données recensent toutes les informations significatives relatives aux engagements hors bilan.

Les loyers à venir des contrats de location simple sont présentés en note 6.31

3.6.21. Résultat par action

En l'absence d'instrument potentiellement dilutif, le résultat net part du Groupe par action dilué est identique au résultat net part du Groupe.

	2018	2017 pro forma 2018	2017 publié
Résultat net part du groupe (en K euros)	4 465	4 247	4 247
Nombre d'actions en circulation (hors titres en autocontrôle)	3 669 456	3 671 665	168 425
Résultat net part du groupe par action (en euros)	1,22	1,16	25,21
Résultat net part du groupe par action dilué (en euros)	1,22	1,16	25,21

3.6.22. Coût des ventes, matières et sous-traitance

La composition de ce poste se répartit ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Matières et sous-traitance	9 392	9 146
<i>dont variation de stock</i>	-2 289	-1 390
<i>dont pertes et gains de change</i>	246	-572
Main d'oeuvre (y compris intérim)	8 012	7 348
Amortissements industriels	3 407	3 523
Autres coûts de production	8 668	7 252
Total	29 478	27 270

3.6.23. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 2 559 milliers d'euros en 2018 soit 6,06 % du chiffre d'affaires et à 2 195 milliers d'euros en 2017 soit 5,55% du chiffre d'affaires.

Aucun frais de développement n'a été activé à ce jour, car les critères d'activation définis par IAS 38 ne peuvent être appréciés en général qu'en fin de projet (procédure de qualification de ces projets très longue - parfois plusieurs années - pendant laquelle il existe une incertitude très forte sur les perspectives de commercialisation et de rentabilité).

3.6.24. Frais de personnel et effectifs

Les frais de personnel incluent la participation, l'intéressement des salariés et les droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière.

Les frais de personnel se ventilent (hors intérim) de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Coût des ventes	7 552	7 101
Recherche et développement	1 969	1 742
Commercial	1 715	2 263
Administratif	1 765	1 886
Total	13 002	12 992

L'effectif global du Groupe fin 2018, hors intérim, s'élève à 153 personnes. Ce chiffre n'inclut pas Baikowski Japan Corp. (22 personnes) et Baikowski Korea Corp. (2 personnes) qui sont consolidées par mise en équivalence.

3.6.25. Amortissements et dépréciations

Les charges nettes d'amortissements et de dépréciations incluses dans le résultat concernent les actifs suivants :

en milliers d'euros	2018	2017
Amortissements		
Immobilisations incorporelles	-159	-187
Constructions	-698	-715
Installations techniques, matériel et outillage	-2 998	-3 074
Autres immobilisations corporelles	-21	-20
Total	-3 875	-3 996
Dépréciations		
Stocks	-823	-886
Clients	2	-63
Total	-821	-949

Les amortissements se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Coût des ventes	-3 407	-3 523
Recherche et développement	-259	-246
Commercial	-7	-5
Administratif	-202	-222
Total	-3 875	-3 996

3.6.26. Détail des autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
CICE	140	162
Crédit d'impôt recherche	633	620
Dotations et reprises de provisions et dépréciations	0	-600
Plus-value de cession d'actifs	0	-3
Autres	19	-37
Total	792	142

3.6.27. Produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Produits de trésorerie ou équivalents de trésorerie	16	2
Coût de l'endettement financier brut	-334	-185
Coût net de l'endettement financier	-318	-183
Variation valeur des instruments financiers	-41	0
Gains et pertes de change	7	-10
Autres	-98	-96
Autres produits et charges financiers	-132	-106
Total	-450	-289

3.6.28. Impôts

Au 31 décembre 2018, la charge fiscale s'analyse comme suit :

	2018	2017
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	1 438	1 436
Ajustement au titre de l'impôt exigible des exercices antérieurs	0	0
Impôt différé		
Différences temporelles	-34	-159
Variation de taux	-55	-142
Total impôt sur les résultats	1 349	1 135

Réconciliation de la charge d'impôt	2018	2017
Résultat net part du groupe	4 465	4 247
Impôt sur les résultats	1 349	1 135
Intérêts minoritaires	0	0
Résultat des sociétés mises en équivalence	-718	-593
Résultat comptable avant impôt (A)	5 096	4 789
Charge d'impôt théorique (33,33% en 2018 et 2017)	1 698	1 596
Complément d'impôt sur les sociétés	32	-22
Impôt à taux réduit	-27	0
Différentiel de taux des filiales étrangères	-201	62
Variation de taux N versus N-1	133	-142
Différence permanente (CIR et CICE compris)	-291	-281
Autres	5	-78
Charge d'impôt réelle	1 349	1 135
Taux effectif d'imposition (Impôt réel/A)	26,48%	23,70%

Variation des impôts différés

	2018	2017
Impôts différés nets au 1er janvier	124	-265
Produit (charge) de l'exercice	89	301
Impôts directement imputés en capitaux propres	156	49
Autres effets (change, périmètre,...)	-16	40
Impôts différés nets au 31 décembre	352	124

Origine des impôts différés actif et passif

	2018			2017		
	Actif	Passif	Résultat	Actif	Passif	Résultat
Immobilisations corporelles et incorporelles	0	626	172	0	798	200
Stocks	0	0	-55	55	0	0
Instruments financiers	202	0	137	0	128	-25
Autres actifs	0	0	0	0	0	0
Provisions pour retraites	385	0	-129	554	0	8
Différences fiscales temporaires	460	0	84	376	0	8
Autres	0	68	-120	65	0	109
Reclassement actif/passif	-368	-368	0	-544	-544	0
Total	679	326	89	506	382	300

Le Groupe ne comptabilise pas d'impôt différé sur les réserves potentiellement distribuables de sa coentreprise japonaise.

3.6.29. Information sectorielle

Par secteur opérationnel

La Direction du Groupe Baikowski analyse la performance financière de manière globale sans que ne soit identifié de secteur opérationnel distinct.

Par secteur géographique

Le chiffre d'affaires est ventilé en fonction de la situation géographique des clients. Les actifs non courants consistent en immobilisations corporelles et incorporelles nettes, et écarts d'acquisition. Ils sont répartis en fonction de la situation géographique des sociétés.

(en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires 2018	Chiffre d'affaires 2017
France	1 402	2 882
Europe (hors France)	9 480	9 819
Amérique	14 269	12 275
Asie	16 648	14 031
Autres	443	510
Total	42 242	39 517

(en milliers d'euros)	Actifs non courants 2018	Actifs non courants 2017
France	28 221	16 737
Europe (hors France)	0	0
Amérique	2 359	2 682
Asie	3 999	3 652
Autres	0	0
Total	34 580	23 071

Par groupe de produits

en %	Chiffre d'affaires 2018	Chiffre d'affaires 2017
Eclairage traditionnel	18	17
Polissage	41	40
Autres	41	43
Total	100	100

3.6.30. Parties liées

Les opérations avec les co-entreprises concernent les relations avec les sociétés Baikowski Japan Corporation et Baikowski Korea Corporation (mises en équivalence). Ce sont des opérations de ventes et d'achats réalisées au prix de marché.

Avec les co-entreprises	2018	2017
Chiffre d'affaires	14 605	12 862
Achats	730	2 093
Clients	3 575	3 140
Compte courant débiteur	0	607
Fournisseurs	202	529

L'information concernant la rémunération globale allouée aux dirigeants n'est pas mentionnée. En effet, cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

3.6.31. Contrat de location financement

	Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location financement	Paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple
En 2018		
Inférieur à un an	0	275
Entre un et cinq ans	0	100
Plus de cinq ans	0	0
Total	0	375
En 2017		
Inférieur à un an	12	183
Entre un et cinq ans	18	373
Plus de cinq ans	0	0
Total	30	556

3.6.32. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun.

3.6.33. Honoraires des commissaires aux comptes

en euros HT	2018				2017			
	Commissaire aux comptes (Mazars)	Réseau	Total Mazars	%	Commissaire aux comptes (Mazars)	Réseau	Total Mazars	%
Certification des comptes individuels et consolidés								
Baikowski	40 600	-	40 600	19%	40 200	-	40 200	51%
Filiales intégrées globalement	9 900	35 600	45 500	22%	-	38 000	38 000	49%
Sous-total	50 500	35 600	86 100	41%	40 200	38 000	78 200	100%
Services autres que la certification des comptes*								
Baikowski	123 000	-	123 000	59%	-	-	0	0%
Filiales intégrées globalement	-	-	0	0%	-	-	0	0%
Sous-total	123 000	0	123 000	59%	0	0	0	0%
Total	173 500	35 600	209 100	100%	40 200	38 000	78 200	100%

* Les services autres que la certification des comptes incluent les services dont la fourniture est requise par la réglementation ainsi que les services fournis à la demande des entités contrôlées (audits contractuels, attestations, procédures convenues, due diligence d'acquisition et services fiscaux n'affectant pas l'indépendance des commissaires aux comptes)

3.7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'assemblée générale de la société BAIKOWSKI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Baikowski relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les stocks figurent au bilan consolidé au 31 décembre 2018 pour un montant net de 11 337 milliers d'euros et représentent un des postes les plus importants du bilan consolidé. Comme indiqué dans la note 3.6.2.5 de l'annexe « Règles et méthodes comptables – Stocks », les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les coûts directs de matière première, de main-d'œuvre, et une quote-part des frais généraux (à l'exclusion des frais administratifs) fondée sur la capacité normale de production.

Dans le cadre de nos appréciations, nos travaux ont consisté à examiner les données, apprécier les hypothèses retenues par la direction pour déterminer l'estimation des coûts de production, en particulier la capacité normale de production et les taux horaires, et à comparer les hypothèses retenues pour la période précédente avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Annecy, le 10 avril 2019

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

BRUNO POUGET

3.8. Comptes annuels et annexes

SA BAIKOWSKI
LES MARAIS NOIRS OUEST
74330 POISY

Comptes au 31/12/2018

- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	12
Amortissements	13
Provisions et dépréciations	14
Créances et dettes	15
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	17
Produits à recevoir	18
Eléments sur les postes des entreprises liées	N/A *
Ecart de conversion sur créances et dettes	19
Composition du capital social	20
Variation des capitaux propres II	21
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	22
Engagements de crédit-bail	N/A *
Dettes garanties par des sûretés réelles	N/A *
Situation fiscale différée et latente	23
Effectif moyen	24
Filiales et participations	25
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	N/A *
Engagements financiers donnés et reçus	26

* : N/A Non applicable

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 245 070	813 912	431 158	451 477
Fonds commercial	77 749	77 749		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 326 535		1 326 535	1 326 535
Constructions	15 776 774	9 007 353	6 769 420	7 341 408
Installations techniques, matériel, outillage	47 359 027	36 683 310	10 675 717	11 452 808
Autres immobilisations corporelles	3 217 224	1 366 336	1 850 888	1 328 655
Immobilisations en cours	1 774 291	417 848	1 356 443	1 560 808
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 680 412		1 680 412	1 087 412
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	52 578		52 578	26 067
Autres immobilisations financières	214 129		214 129	14 129
ACTIF IMMOBILISE	72 723 789	48 366 508	24 357 280	24 589 298
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	5 089 857	1 208 198	3 881 659	3 410 495
En-cours de production de biens	3 420 699	535 320	2 885 379	2 103 142
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 503 176	628 959	2 874 217	1 213 527
Marchandises	225 231		225 231	153 981
Avances et acomptes versés sur commandes	4 133		4 133	32 781
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 448 002	108 727	3 339 275	3 241 554
Autres créances	2 451 574		2 451 574	2 537 271
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	3 880 538		3 880 538	404 173
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	83 443		83 443	120 267
ACTIF CIRCULANT	22 106 653	2 481 204	19 625 449	13 217 191
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	534		534	51 626
TOTAL GENERAL	94 830 975	50 847 712	43 983 263	37 858 115

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 4 589 581)	4 589 581	4 210 625
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 958 829	1 958 829
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	421 063	421 063
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	4 857 497	5 236 453
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	4 485 789	3 635 999
Subventions d'investissement	57 479	80 508
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	16 370 237	15 543 476
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	738 768	740 899
Provisions pour charges	1 334 770	1 445 459
PROVISIONS	2 073 538	2 186 358
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 738 313	6 226 597
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	2 237 448	5 644 469
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 000
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 052 058	4 431 107
Dettes fiscales et sociales	3 061 554	2 689 705
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	332 776	762 881
Autres dettes		4 321
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		299 216
DETTES	25 422 149	20 063 295
Ecart de conversion passif	117 339	64 985
TOTAL GENERAL	43 983 263	37 858 115

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	128 116	564 351	692 467	577 675
Production vendue de biens	893 632	34 052 962	34 946 594	32 188 811
Production vendue de services	7 186	331 628	338 814	237 573
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 028 933	34 948 941	35 977 875	33 004 059
Production stockée			2 576 728	794 089
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			49 280	40 793
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 190 602	1 443 685
Autres produits			423 669	1 570 965
PRODUITS D'EXPLOITATION			41 218 154	36 853 590
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			520 181	540 541
Variation de stock (marchandises)			-71 250	204 867
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			10 536 393	9 410 400
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-1 239 654	-3 199 039
Autres achats et charges externes			11 051 816	9 826 845
Impôts, taxes et versements assimilés			788 200	769 419
Salaires et traitements			6 075 989	6 671 786
Charges sociales			3 889 323	3 483 668
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 287 026	3 435 395
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			2 481 204	1 532 754
Dotations aux provisions			123 027	752 198
Autres charges			772 695	1 053 737
CHARGES D'EXPLOITATION			38 214 950	34 482 571
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 003 204	2 371 019
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			1 899 200	1 349 149
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			15 576	1 632
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				67 068
Différences positives de change			6 827	8 208
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			1 921 604	1 426 057
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				2 665
Intérêts et charges assimilées			185 647	192 989
Différences négatives de change				18 414
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			185 647	214 068
RESULTAT FINANCIER			1 735 957	1 211 989
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			4 739 160	3 583 009

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 457
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 029	23 029
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	23 029	24 486
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 583
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 583
RESULTAT EXCEPTIONNEL	23 029	21 904
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	162 024	92 270
Impôts sur les bénéfices	114 377	-123 357
TOTAL DES PRODUITS	43 162 787	38 304 134
TOTAL DES CHARGES	38 676 998	34 668 135
BENEFICE OU PERTE	4 485 789	3 635 999

Annexes

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 43 983 263 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 43 162 787 euros et un total charges de 38 676 998 euros, dégageant ainsi un résultat de 4 485 789 euros.

L'exercice considéré, d'une durée de 12 mois, débute le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Cet exercice est comparable avec le précédent.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et modifié par les règlements ANC n°2015-06 et n°2016-07
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- le décret 83 1020 du 29 novembre 1983

Aucune transaction avec les parties liées n'est à mentionner au titre des Règlements 2010-02 et 2010-03 du 2 septembre 2010 de l'Autorité des Normes Comptables, étant précisé que les transactions ne sont pas significatives et/ou sont toutes conclues à des conditions normales de marché.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Celle retenue pour le traitement des frais d'acquisitions des différentes catégories d'actifs est la comptabilisation en charge de l'exercice.

Fonds Commercial

Les éventuels fonds commerciaux se composent principalement d'éléments incorporels dont la durée d'usage est présumée illimitée. Les valorisations annuelles réalisées permettent de justifier la valeur de ces fonds telle qu'inscrite dans les comptes annuels.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Elles sont inscrites à leur valeur d'acquisition. Les amortissements des immobilisations sont principalement calculés suivant le mode linéaire et selon les durées d'utilité suivantes :

- Logiciels = 1 à 5 ans
- Constructions = 30 ans
- Mat. et outillage industriel = de 3 à 20

- Installations techniques = 5 à 15 ans
- Agencements et aménagement des constructions = 6 à 20 ans
- Véhicules = de 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau = 5 à 10 ans
- Matériel informatique = 3 à 5 ans

La base amortissable est déterminée à partir de la valeur d'achat des biens, la société ne disposant pas d'élément permettant de définir précisément une valeur résiduelle.

Aucune immobilisation n'a fait l'objet d'une approche par composant, aucun composant significatif n'ayant été identifié.

Les dépenses de recherches et développement sont comptabilisées en charge de l'exercice. Par ailleurs, les coûts d'emprunt finançant les actifs ne sont pas incorporés à la valeur de ces actifs.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des dépôts et cautionnements versés par la société.

Le cas échéant, les titres de participation et les créances rattachées sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si cette valeur est inférieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée en fonction de plusieurs éléments d'appréciation tels que l'actif net à la clôture de l'exercice corrigé des éventuelles plus-values latentes, la rentabilité des sociétés concernées, leurs perspectives d'avenir.

En 2018, BAIKOWSKI a acquis 50 % du capital de la société ALKO. L'entreprise détient donc 100 % d'ALKO.

Stocks

Les stocks de matières premières, approvisionnements et marchandises sont valorisés au coût d'achat selon la méthode premier entré premier sorti (FIFO). Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Les stocks de produits en-cours d'industrialisation sont valorisés à un prix standard.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'il existe un problème de vétusté, quand le prix de vente attendu est inférieur au coût d'achat ou au prix de revient en fonction de l'évolution des marchés et des perspectives d'écoulement des stocks, ou quand la quantité en stock d'une référence est supérieure aux ventes de cette référence sur l'exercice 2018, dépréciation de 50 % de la valeur de l'excédent de stock par rapport aux ventes de cette référence sur l'exercice 2018.

Les pièces de rechange du magasin non mouvementées sur une période de 2 ans sont dépréciées de 50 %. Les pièces de rechange du magasin non mouvementées sur une période de 4 ans sont dépréciées à 100 %.

Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances clients.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsqu'il existe une obligation résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie.

Sur l'exercice, les reprises de provisions pour risques et charges se sont élevées à 236 381 euros dont 0 euro de provisions non utilisées.

Engagements de retraite

La société n'a pas opté pour la comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Le montant de l'engagement figure dans les engagements financiers. Les dirigeants ne sont pas concernés.

Méthode retenue : méthode des unités de crédit projetées (au prorata de l'ancienneté)

Hypothèses :

- Taux d'actualisation : 1.60 %
- Taux d'augmentation des salaires par catégorie :
 - o Ouvriers et Employés : entre 3.02% et 1% en fonction de l'âge
 - o Techniciens et Agents de Maîtrise : entre 4.26% et 1% en fonction de l'âge
 - o Cadres : entre 3% et 1% en fonction de l'âge
- Table de mortalité : INSEE 2012-2014 par sexe
- Age de départ à la retraite : Age « taux plein » sécurité sociale.

A la clôture de l'exercice, l'engagement s'élève à : 1 269 805 €

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie ; cela conduirait en effet indirectement à donner une rémunération individuelle.

Crédit Impôt Recherche Sur l'exercice, un crédit d'impôt recherche a été constaté pour 633 321 €.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

La société bénéficie du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi calculé conformément à l'article 244 quater C du CGI au taux de 6 %. Pour l'exercice, le CICE s'élève à 139 572 €, et est comptabilisé au crédit du compte d'impôt.

Le CICE, encaissé au cours de l'exercice a permis le financement de l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise, à travers notamment, la reconstitution du fonds de roulement, conformément à son objet.

Autres engagements hors bilan

Des emprunts dont le capital restant dû au 31 décembre s'élève à 14 738 K€ font l'objet d'une clause d'exigibilité

qui pourrait s'appliquer si le niveau des capitaux propres devient inférieur à la moitié du capital social. Par ailleurs, il existe une clause d'exigibilité en cas de changement d'actionnaire pour un montant de 14 738 K€.

Intégration fiscale

Néant.

Consolidation

La société est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe BAIKOWSKI (siret : 30397038800011) dont le siège social est situé 1046 route de Chaumontet 74330 POISY. Ses comptes consolidés sont disponibles sur le site internet du Groupe.

Faits marquants de l'exercice

La société BAIKOWSKI est sortie du groupe PSB en 2018. Sa cotation a débuté le 27/12/2018 sur le marché EURONEXT 500.

Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés :

La société utilise principalement des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change résultant de ses activités opérationnelles. Toutes les opérations sont conformes à la politique interne de gestion des risques de taux de change et répondent aux critères de la comptabilité de couverture.

Pour les couvertures d'actifs ou passifs existants, les instruments dérivés de couverture de change sont évalués à leur juste valeur au bilan et la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Le résultat de la couverture est présenté dans la même rubrique (exploitation, financier, exceptionnel) que l'élément couvert. Les justes valeurs des dérivés sont estimées à partir des modèles de valorisations communément utilisés prenant en compte les données issues des marchés actifs.

Au 31 décembre 2018, la comptabilisation de ces instruments a impacté le résultat opérationnel pour un montant de 81 K € (nominal de 164 500 K JPY).

Au 31 décembre 2018, la comptabilisation de ces instruments dérivés a impacté les comptes de l'entreprise de la manière suivante :

- Résultat opérationnel : (-81 K €) au titre des gains/pertes de change latents sur la revalorisation du résultat d'exploitation au cours couvert
- Bilan : (-81 K €) revalorisation du résultat d'exploitation au cours couvert (-81 K €).

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 184 891		137 928
Terrains	1 326 535		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	9 902 079		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	5 874 902		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	45 847 923		1 511 104
Installations générales, agenc., aménag.	1 944 249		686 789
Matériel de transport	8 352		46 854
Matériel de bureau, informatique, mobilier	473 585		57 394
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	2 032 944		2 132 471
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 410 570		4 434 612
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 087 412		593 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	40 196		226 511
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 127 608		819 511
TOTAL GENERAL	69 723 069		5 392 052

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 322 819	
Terrains			1 326 535	
Constructions sur sol propre			9 902 079	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.	208		5 874 694	
Installations techn., matériel et outillages ind.			47 359 027	
Installations générales, agencements divers			2 631 038	
Matériel de transport			55 206	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			530 979	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	2 391 124		1 774 291	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 391 332		69 453 851	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			1 680 412	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			266 708	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			1 947 119	
TOTAL GENERAL	2 391 332		72 723 789	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	733 414	158 247		891 661
Terrains				
Constructions sur sol propre	4 991 568	311 810		5 303 378
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	3 444 006	259 969		3 703 975
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 395 115	2 288 195		36 683 310
Installations générales, agenc. et aménag. divers	827 980	197 437		1 025 417
Matériel de transport	8 352	1 009		9 361
Matériel de bureau et informatique, mobilier	261 200	70 359		331 559
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43 928 220	3 128 779		47 056 999
TOTAL GENERAL	44 661 634	3 287 026		47 948 660

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation:	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	700 000			700 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	2 665	534	2 665	534
Provisions pour pensions, obligations similaires	1 376 603	54 171	160 969	1 269 805
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	107 090	64 965	72 747	103 199
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 186 358	119 670	236 381	2 073 538
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	472 136		54 288	417 848
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 470 187	2 372 477	1 470 187	2 372 477
Dépréciations comptes clients	110 887	108 727	110 887	108 727
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	2 053 210	2 481 204	1 635 362	2 899 052
TOTAL GENERAL	4 239 568	2 600 874	1 871 743	4 972 590
Dotations et reprises d'exploitation		2 600 874	1 871 742	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES				
	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts	52 578		52 578	
Autres immobilisations financières	214 129	214 129		
Clients douteux ou litigieux	119 768	119 768		
Autres créances clients	3 328 234	3 328 234		
Créance représentative de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	517 450	517 450		
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	612 472	612 472		
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés				
Etat, autres collectivités : créances diverses	1 598	1 598		
Groupe et associés	1 031 000	1 031 000		
Débiteurs divers	289 054	289 054		
Charges constatées d'avance	83 443	83 443		
TOTAL GENERAL	6 249 726	6 197 148	52 578	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	26 511			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES				
	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	46 600	46 600		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	14 691 713	1 745 713	11 427 000	1 519 000
Emprunts et dettes financières divers	49 264	49 264		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 052 058	5 052 058		
Personnel et comptes rattachés	1 566 246	1 566 246		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 284 826	1 284 826		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	8 259	8 259		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	202 222	202 222		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	332 776	332 776		
Groupe et associés	2 188 184	2 188 184		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	25 422 149	12 476 149	11 427 000	1 519 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 263 076			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 789 310			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES A PAYER				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				
16880000	INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	5 459,00	3 736,00	1 723,00
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		5 459,00	3 736,00	1 723,00
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
40820000	FOURN. FACTURES NON PARVENUES	880 250,57	645 646,34	234 604,23
40850000	FOUR. IMMO FACT NON PARVENUES	25 370,33	59 938,12	-34 567,79
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		905 620,90	705 584,46	200 036,44
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	DETTES PROV. CONGES A PAYER	477 751,24	425 899,00	51 852,24
42840000	DETTES PROV.PARTICIP. SALARIES	194 431,00	171 740,21	22 690,79
42860100	PERSONNEL AUT. CHGES 14E MOIS	144 332,45	511 655,00	-367 322,55
42860200	PERSONNEL AUT. CHGES REMVAR	259 373,66		259 373,66
43860000	ORGAN. SOC. CHARGES A PAYER	518 781,66	551 779,00	-32 997,34
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	74 763,00	68 288,00	6 475,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		1 669 433,01	1 729 361,21	-59 928,20
TOTAL CHARGES A PAYER		2 580 512,91	2 438 681,67	141 831,24

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600900	CHARGES CONSTATEES AVANCE	83 443,40	120 266,55	-36 823,15
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		83 443,40	120 266,55	-36 823,15
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	PRODUITS CONSTATES AVANCE		-299 216,00	299 216,00
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			-299 216,00	299 216,00

Compte	Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
AUTRES CREANCES				
40980000	FOURN.AVOIRS A RECEVOIR	3 000,00		3 000,00
43870000	INDEMNITES JOURNALIERES		-4 873,52	4 873,52
44870000	ETAT, PRODUITS A RECEVOIR	1 598,00		1 598,00
TOTAL AUTRES CREANCES		4 598,00	-4 873,52	9 471,52
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		4 598,00	-4 873,52	9 471,52

Ecart de conversion sur créances et dettes

Nature des écarts	Actif	Ecart compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif
	Perte latente			Gain latent
Immobilisations non financières				
Immobilisations financières				
Créances			44	117 339
Dettes financières				
Dettes d'exploitation			490	
Dettes sur immobilisations				
TOTAL			534	117 339

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 671 665			1,25
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Montant
Capitaux propres à la clôture de l'exercice antérieur avant affectations	11 907 477
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	3 635 999
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	15 543 476
APPORTS RECUS AVEC EFFET RETROACTIF A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
CAPITAUX PROPRES A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE APRES APPORTS RETROACTIFS	15 543 476
Variation en cours d'exercice :	
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variation des provisions réglementées et subventions d'équipement	-23 029
Autres variations	849 790
CAPITAUX PROPRES AU BILAN DE CLOTURE DE L'EXERCICE AVANT AGO	16 370 237
VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	826 761
Dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	826 761

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	4 510 407	-68 045	4 578 452
Résultat exceptionnel à court terme	23 029	7 676	15 353
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-162 024	-54 008	-108 016
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	4 371 412	-114 377	4 485 789

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	54 008
Autres	9 233
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	-39 113
TOTAL ALLEGEMENTS	24 128
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	-24 128
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
ALKO	100 000 182 471	100		643 000	1 031 000	1 616 879 60 623
		0,00				
BAIKOWSKI INC CORP (RESULTAT 1 € = 1.1813 USD)	43 668 5 430 568	100 1 669 449		762 245	-2 188 183	6 535 173 2 042 665
		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
BAIKOWSKI INC JAPAN (RESULTAT 1 € = 130.3788 JPY)	556 218 11 038 641	50 222 037		242 508		23 917 623 1 162 435
		0,00				
BAIKOWSKI KOREA CORP (RESULTAT 1 € = 1299 KRW)	117 377 656 228	33,33 7 714		32 658		895 085 47 850
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
VAT 1 600 000 USD	1 318 307					1 318 307
VAT 1 873 500 000 JPY	12 821 000					12 821 000
LOCATION SIMPLE	330 915					330 915
TOTAL	14 470 222					14 470 222
Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						
Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

3.9. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société BAIKOWSKI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BAIKOWSKI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks et en-cours figurent au bilan au 31 décembre 2018 pour un montant net de 9 866 milliers d'euros et représentent un des postes les plus importants du bilan. Comme indiqué dans la note « Règles et méthodes comptables – Stocks », les produits finis et les produits en-cours sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Les coûts de production incluent les consommations et les charges directes et indirectes de production.

Nos travaux ont consisté à examiner les données, à apprécier les hypothèses retenues par la direction pour évaluer les coûts de production, en particulier la capacité normale de production et les taux horaires, et à comparer les hypothèses retenues pour la période précédente avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 10 avril 2019

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

BRUNO POUGET

3.10. Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Convention transitoire de prestations de services avec la société PSB Industries SA

- **Administrateur concerné** : François-Xavier Entremont.
- **Date d'autorisation du CA** : 26 novembre 2018
- **Nature et objet** : Votre société a conclu avec la société PSB Industries SA, en date du 5 décembre 2018, pour son compte et pour le compte de ses filiales (Baikowski International Corp., Baikowski Malakoff Inc. et Alko), un contrat transitoire de prestations de services, couvrant les domaines suivants : finance, comptabilité, trésorerie, ressources humaines, juridique et fiscalité.
- **Modalités** : Le contrat, d'une durée de 6 mois, est renouvelable 3 fois par tacite reconduction pour des périodes de 3 mois, avec effet le 1^{er} janvier 2019. Ces services sont facturés 30 000 euros hors taxes par mois. Au titre de cette convention, aucune charge n'a été constatée sur l'exercice.

Cette convention permettra au groupe Baikowski d'assurer une transition vers un fonctionnement totalement autonome et indépendant de PSB Industries SA.

Convention transitoire d'abonnement aux outils informatiques de la société PSB Industries SA

- **Administrateur concerné** : François-Xavier Entremont.
- **Date d'autorisation du CA** : 26 novembre 2018
- **Nature et objet** : Votre société a conclu avec la société PSB Industries SA, en date du 5 décembre 2018, pour son compte et pour le compte de ses filiales (Baikowski International Corp., Baikowski Malakoff Inc. et Alko), un contrat transitoire d'abonnement aux outils informatiques de PSB Industries SA.
- **Modalités** : Le contrat, d'une durée de 6 mois, est renouvelable 3 fois par tacite reconduction pour des périodes de 3 mois, avec effet au 1^{er} janvier 2019. Ces services sont facturés 8 000 euros hors taxes par mois. Au titre de cette convention, aucune charge n'a été constatée sur l'exercice.

Cette convention permettra au groupe Baikowski d'assurer une transition vers un fonctionnement totalement autonome et indépendant de PSB Industries SA.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Annecy, le 10 avril 2019

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

BRUNO POUGET

4. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

4.1. Rémunérations et avantages

Rémunération et avantages versés aux dirigeants de la Société

Jusqu'à sa transformation en société anonyme, la Société avait pour Président PSB Industries, non rémunéré, et pour Directeur Général Monsieur Benoît Grenot non rémunéré, par ailleurs salarié de PSB Industries en qualité de Directeur de Marché.

Depuis la transformation de la Société en société anonyme, M. Benoît Grenot est Directeur Général de la Société. Conformément aux dispositions du Code de commerce, la rémunération de M. Grenot est fixée par le conseil d'administration. Elle comprend une partie fixe et une partie variable fonction de critères déterminés par le conseil d'administration. Il bénéficie également d'une assurance type GSC, de toutes les couvertures sociales applicables aux salariés cadres de la société (hors assurance chômage), y compris d'un contrat de retraite supplémentaire dit « article 83 » comme les cadres de la Société, d'un véhicule de fonction, et d'une indemnité de départ, en cas de révocation de son mandat de Directeur Général ou encore de non renouvellement, sauf faute, incapacité ou évolution de son statut au sein du Groupe BAIKOWSKI dans des conditions financières au moins identiques, d'un montant brut égal à la moitié du montant de sa rémunération brute annuelle (fixe + variable) à laquelle il a eu droit au titre de l'exercice social précédent la cessation de fonction, ce indépendamment des dates de paiement de ladite rémunération.

Le 26 novembre 2018, les actionnaires de la Société ont voté une enveloppe de jetons de présence de 110 000 euros/an à partir de l'année 2019.

Sommes provisionnées par la Société aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des mandataires sociaux

Néant.

4.2. Composition, mandats et fonctions exercés par les administrateurs

Le Conseil d'administration est composé de 5 membres, dont 2 membres indépendants au sens du Code Middledent.

Le tableau ci-dessous constitue une présentation synthétique du conseil d'administration de la Société.

	Administrateur indépendant	Année première nomination	Echéance du mandat
M. François-Xavier Entremont (Président du conseil d'administration)	non	2018	2022
Provendis SA (Lux), représenté par M. Stéphane Rosnoblet	non	2018	2022
Union Chimique SC, représenté par M. Jean Guittard	non	2018	2021
M. Dominique Vincent	oui	2018	2020
M. Claude Djololian	oui	2018	2020

Figure ci-dessous l'analyse de l'indépendance de chaque administrateur au regard des critères édictés par le Code Middledent.

Critères (1)	M. François-Xavier Entremont	Provendis et M. Stéphane Rosnoblet	Union Chimique et M. Jean Guittard	M. Dominique Vincent	M. Claude Djololian
Critère 1 : Salarié mandataire social de la Société ou d'une société de son groupe au cours des 5 années précédentes	✗	✗	✗	✓	✓
Critère 2 : Relations d'affaires significatives	✓	✓	✓	✓	✓
Critère 3 : actionnaire de référence ou pourcentage de vote significatif	✗	✗	✗	✓	✓
Critère 4 : relation de proximité ou lien familial	✓	✓	✓	✓	✓
Critère 5 : Commissaire aux comptes	✓	✓	✓	✓	✓

(1) Dans ce tableau, ✓ représente un critère d'indépendance satisfait et ✗ représente un critère d'indépendance non satisfait.

Figurent ci-dessous le profil, l'expérience et l'expertise de chacun des administrateurs.

Nom : M. François-Xavier Entremont	
Age et nationalité :	47 ans, nationalité française
Première nomination :	26 novembre 2018
Echéance du mandat :	Assemblée générale réunie en 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Actions détenues :	-
Principales activités exercées en dehors de la Société :	Président-Directeur Général de PSB Industries
Mandats en cours :	
<ul style="list-style-type: none"> • Mandats et fonctions dans les sociétés du groupe 	-
<ul style="list-style-type: none"> • Mandats et fonctions dans les sociétés extérieures au groupe : (sociétés cotées françaises, sociétés non cotées françaises, sociétés cotées étrangères, sociétés non cotées étrangères) 	<ul style="list-style-type: none"> - Président du conseil d'administration et Directeur général de PSB Industries - Directeur général de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ C+N Poland ▪ Ceica Plásticos - Président du conseil d'administration et Directeur général Société Anonyme Gestion Immobilière et de Réalisation commerciale (Sagir) - Cogérant de MB investissement - Administrateur de Financière Celinor - Président de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mar-Les (USA) ▪ Topline Michigan (USA) ▪ Topline Products (USA) ▪ C+N Packaging (USA) ▪ Topline Tianjin (Chine) ▪ Gustar Finance SAS
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<ul style="list-style-type: none"> - Représentant permanent en tant qu'administrateur de MB Investissement - Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Baikowski SAS ▪ CGL Pack Service SAS ▪ Texen SAS

Nom : Provendis SA (Lux), représenté par M. Stéphane Rosnoble	
Age et nationalité :	50 ans, nationalité française
Première nomination :	26 novembre 2018
Echéance du mandat :	Assemblée générale réunie en 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Actions détenues :	-
Principales activités exercées en dehors de la Société :	Directeur Général du Groupe Provencia
Mandats en cours :	
<ul style="list-style-type: none"> Mandats et fonctions dans les sociétés du groupe 	-
<ul style="list-style-type: none"> Mandats et fonctions dans les sociétés extérieures au groupe : (sociétés cotées françaises, sociétés non cotées françaises, sociétés cotées étrangères, sociétés non cotées étrangères) 	Provendis SA (Lux) : <ul style="list-style-type: none"> - Président de Genevois Distribution, Société d'exploitation Provencia - Membre du Conseil de Direction de Comptoir Savoyard de Distribution (CSD) - Directeur général de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Douvaine Distribution ▪ Duparc et Geslin ▪ Alpadistri ▪ Val 4 - Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ PSB SA

	<p>M. Stéphane Rosnoblet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant permanent de Provendis SA (Lux) en sa qualité de Président de Genevois Distribution - Représentant permanent de Provendis SA (Lux) en sa qualité de Directeur général de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alpadistri ▪ Val 4 - Membre du Directoire de Provendis SA (Lux) - Administrateur et Président du Conseil de Société Anonyme Sportive Professionnelle Grenoble Foot 38 - Président de Stefano - Directeur général de Société d'exploitation Provenca - Directeur général de Val 4 - Membre du Conseil de Direction et Président de Comptoir Savoyard de Distribution (CSD) - Président du Directoire et Président de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Provenca Novel ▪ Proxima - Représentant permanent de Provenca Novel au Conseil de Direction de Société d'exploitation Provenca - Représentant permanent de SE Provenca en sa qualité de Président de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CDIS ▪ Douvaine Distribution ▪ Geslin ▪ Procared - Gérant de SNC Provendis Services
<ul style="list-style-type: none"> • Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années 	<p>Provendis SA (Lux) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Baikowski SAS - Administrateur de CGL Pack Service SAS - Administrateur de Texen SAS - Directeur général de Mitaz Distribution
	<p>M. Stéphane Rosnoblet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentant permanent de Provendis SA (Fr) en sa qualité de Président de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La Novaz Distribution ▪ SAS Bernard - Représentant permanent de SE Provenca en ses qualités de Directeur général et d'administrateur de CDIS - Représentant permanent de SE Provenca en sa qualité de Président de Rochette Distribution - Membre et Président du Conseil d'administration de Comptoir Savoyard de Distribution (CSD)

Nom : Union Chimique SC, représentée par M. Jean Guittard	
Age et nationalité :	62 ans, nationalité française
Première nomination :	26 novembre 2018
Echéance du mandat :	Assemblée générale réunie en 2021 statuant sur les comptes de l'exercice 2020
Actions détenues :	-
Principales activités exercées en dehors de la Société :	Président Directeur Général du Groupe GAZECHIM
Mandats en cours :	
<ul style="list-style-type: none"> Mandats et fonctions dans les sociétés du groupe 	
<ul style="list-style-type: none"> Mandats et fonctions dans les sociétés extérieures au groupe : (sociétés cotées françaises, sociétés non cotées françaises, sociétés cotées étrangères, sociétés non cotées étrangères) 	<p>M. Jean Guittard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Abyla ▪ Aerochem ▪ Brisson 15 ▪ Brisson 17 ▪ Brisson 18 ▪ Brisson 19 ▪ Brisson 20 ▪ C2I ▪ Calorie Fluor ▪ Composites Distribution ▪ Euromere ▪ Gaz Technologies ▪ Gazechim ▪ Gazechim Composites ▪ Gazechim Froid ▪ Gazechim Plastics France ▪ H2g ▪ Olympiade ▪ Preclos Participations ▪ Union Chimique Participation - Président du conseil d'administration de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Brisson 3 ▪ Resipol ▪ Multigas - Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Brands ▪ Mctechnics ▪ Grp4u ▪ Resicom ▪ Immo G ▪ Immogroupe G ▪ Union Chimique - Administrateur unique de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gazechim Plastics Italia ▪ Gruppo Gazechim Italia ▪ Gazechim Plastics Romania ▪ Gazechim Composites Iberica ▪ Kimikal Gazechim Plastics Iberica - Administrateur délégué de Gazechim Plastics Benelux - Director de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gazechim Composites Uk ▪ Gazechim Plastics Uk ▪ Mouldlife Limited - Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Imatec ▪ Refrigerant Italia ▪ CIC Sud Ouest

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PSB SA - Membre du Board of Directors de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gazechim Composites Norden ▪ Gazechim Plastics Norden ▪ Harp International Holding Limited ▪ Harp International Limited
	<p>Union Chimique SC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe Gazechim Composites ▪ Groupe Gazechim Froid ▪ Groupe Gazechim Gaz ▪ Groupe Gazechim Plastiques ▪ Groupe Gazechim Services
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	M. Jean Guittard : Président de Brisson 12 SAS

Nom : M. Dominique Vincent	
Age et nationalité :	54 ans, nationalité française
Première nomination :	26 novembre 2018
Echéance du mandat :	Assemblée générale réunie en 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Actions détenues :	-
Résumé des principaux domaines d'expertise et d'expérience :	<p>Ingénieur chimiste (ENSCP), Mastère Gestion/Marketing (ESSEC) et diverses formations continues (MIT, Stanford...)</p> <p>Direction d'activités de chimie de spécialité, dans des environnements multi-culturels (EU, US, Asie...), multi-concurrentiels.</p> <p>Définition, mise en œuvre de stratégies adaptées : redéploiement, relance, restructuration d'activités...</p> <p>Révision de la gouvernance.</p>
Principales activités exercées en dehors de la Société :	<p>Direction générale de la BU Total Cray Valley (CA de 300 m\$) ; PDG de la société Cray Valley SA.</p> <p>Membre du Comité de Direction de la BU Polymères de Total (CA > 6 b\$)</p>
Mandats en cours :	
<ul style="list-style-type: none"> • Mandats et fonctions dans les sociétés du groupe 	-
<ul style="list-style-type: none"> • Mandats et fonctions dans les sociétés extérieures au groupe : (sociétés cotées françaises, sociétés non cotées françaises, sociétés cotées étrangères, sociétés non cotées étrangères) 	<ul style="list-style-type: none"> - Président-Directeur général de Cray Valley SA - Président du conseil d'administration de Cray Valley Italie - Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cray Valley Idemitsu Corp (Japon) ▪ Cray Valley HSC Asia Ltd (Hong Kong) ▪ Cray Valley Guangzhou Chemical Co Ltd - Gérant de SCI FASCD1789
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<ul style="list-style-type: none"> - Président Directeur Général de CCP Composites SA - Président du conseil d'administration de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CCP Composites (Espagne) ▪ CCP Composites Ltd (UK) - Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ CCP Composites do Brasil (Brésil) ▪ CCP Composites Korea (Corée) ▪ JEC SA

Nom : M. Claude Djololian	
Age et nationalité :	79 ans, nationalité française
Première nomination :	26 novembre 2018
Echéance du mandat :	Assemblée générale réunie en 2020 statuant sur les comptes de l'exercice 2019
Actions détenues :	-
Résumé des principaux domaines d'expertise et d'expérience :	Ingénieur Génie Chimique de l'INPT – ENSIA7, Ecole Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques Et Technologiques à Toulouse Formation en Management à l'INSEAD CEDEP (L'Institut européen d'administration des affaires - Centre Européen d'Éducation Permanente)
Principales activités exercées en dehors de la Société :	Consultant en stratégie
Mandats en cours :	
<ul style="list-style-type: none"> Mandats et fonctions dans les sociétés du groupe 	
<ul style="list-style-type: none"> Mandats et fonctions dans les sociétés extérieures au groupe : (sociétés cotées françaises, sociétés non cotées françaises, sociétés cotées étrangères, sociétés non cotées étrangères) 	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> Technosup Mecalac
Mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années	<ul style="list-style-type: none"> Administrateur de Baikowski SAS Président de FormaSup Pays de Savoie Président de la commission Internationale CCIR Rhône Alpes

4.3. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

Tableau des délégations de compétence au Conseil d'administration :

Décision unanime d'associés du 26 novembre 2018 : huitième décision	Attributions gratuites d'actions existantes et/ou à émettre de la société au profit des salariés et/ou dirigeants sociaux de la société et/ou des sociétés ou groupements ou de certaines catégories d'entre eux (article L 225-197 – 1 et s. du code de commerce)	Dans la limite de 2 % du capital social	Pour une durée de trente-huit mois	En 2018 : Pas d'utilisation
---	--	---	------------------------------------	-----------------------------

4.4. Contrats de service

A l'exception des deux conventions transitoires évoquées au paragraphe 3.10, à la connaissance de la Société, il n'existe pas de contrats de services liant les membres du conseil d'administration de la Société ou à l'une quelconque de ses filiales prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

4.5. Renseignements à caractère général concernant BAIKOWSKI SA

Dénomination sociale / nom commercial

La dénomination sociale de la Société est « BAIKOWSKI ».

Registre du commerce et des sociétés

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Annecy sous le numéro 303 970 388.

Date de constitution et durée

La société Baikowski a été constituée le 26 juin 1975 et immatriculée le 19 août 1975.

Elle expirera le 19 août 2074, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Siège social, forme juridique et législation applicable

Le siège social de la Société est situé 1046 route de Chaumontet, 74330 Poisy.

La Société a été constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée puis a été transformée en société anonyme le 19 janvier 1987 avant d'être transformée le 16 mai 2004 en société par actions simplifiée.

Dans la perspective de l'admission des actions aux négociations sur Euronext Growth, les associés de la Société ont décidé, le 26 novembre 2018, de transformer la Société en société anonyme à conseil d'administration.

4.6. Acte constitutif et statuts

Objet social (article 3)

La société a pour objet :

- toutes opérations se rapportant à la fabrication et au négoce de tous produits chimiques et plus spécialement de poudres d'alumine et dérivés ;
- l'achat, la vente, la création, la prise à bail, l'exploitation de tous fonds d'entreprise ou de commerce rentrant dans le cadre d'une activité similaire ou connexe ;
- la prise d'intérêts par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou d'obligations ou de toute autre manière, dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et en général, dans toutes entreprises commerciales ou industrielles susceptibles d'en favoriser le développement ;
- et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement à l'objet social ci-dessus défini.

Stipulations relatives aux organes d'administration, de direction et de surveillance

Les principales stipulations des statuts et du règlement intérieur régissant le conseil d'administration et la direction générale décrites au chapitre 16 « Fonctionnement des organes d'administration et de direction ».

Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions

Droits patrimoniaux et obligations attachés aux actions (article 10 des statuts et Code de commerce)

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices ou du boni de liquidation, à une quotité égale à la quotité du capital qu'elle représente, sous réserve des droits accordés aux actions de préférence s'il venait à en être créé.

Les actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports ou de la valeur de leurs actions.

Les droits (en ce compris à toute distribution de dividendes, réserves ou primes) et obligations attachées à chaque action appartiennent ou incombent à son propriétaire, à compter de leur inscription en compte dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur.

La propriété d'une action emporte soumission aux présents statuts et à toutes les décisions des assemblées générales des actionnaires de la Société.

Chaque fois qu'il est nécessaire de posséder un certain nombre d'actions pour exercer un droit, il appartient aux propriétaires qui ne possèdent pas ce nombre d'actions de faire leur affaire de l'achat du nombre d'actions nécessaire.

Droit de vote attaché aux actions (article 10 des statuts)

Sauf dans les cas où la loi en dispose autrement, et sauf le droit de vote double prévu ci-après, chaque actionnaire a autant de droits de vote et exprime en assemblée autant de voix qu'il possède d'actions libérées des versements exigibles.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans, au nom d'un même actionnaire.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, de bénéfices ou de primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement au titre d'actions anciennes en bénéficiant déjà.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double, qui peut être exercé au sein de la société absorbante, s'il a été institué par les statuts de celle-ci.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

Néanmoins, le transfert par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit de vote double et n'interrompt pas le délai d'acquisition du droit de vote double. Il en est de même en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire.

Modification du capital et des droits attachés aux actions

Le capital social peut être augmenté, amorti ou réduit dans les conditions et par tous moyens prévus par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Assemblées générales

Tenue des assemblées générales (article 20 des statuts et Code de commerce)

Les assemblées générales ou spéciales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Les assemblées générales ou spéciales sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le conseil. A défaut, l'assemblée élit elle-même son président.

L'assemblée désigne un bureau composé du président de séance, de deux scrutateurs et d'un secrétaire, qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'assemblée représentant le plus grand nombre de voix et, sur leur refus, par ceux qui viennent après jusqu'à acceptation.

Participations aux assemblées (article 20 des statuts et Code de commerce)

Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont réglementées.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne de son choix. La procuration donnée par un actionnaire est signée par celui-ci. Elle peut désigner nommément un mandataire, qui n'a pas la faculté de se substituer une autre personne. Le mandat est révocable dans les mêmes formes que celles requises pour la désignation du mandataire.

La participation aux assemblées générales est subordonnée à un enregistrement ou à une inscription des actions dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur.

En cas de démembrement de la propriété de l'action, seul le titulaire du droit de vote peut participer ou se faire représenter à l'assemblée.

Les copropriétaires d'actions indivises sont représentés à l'assemblée générale par l'un d'eux ou par un mandataire unique qui est désigné, en cas de désaccord, par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

Quorum, majorité

Les assemblées générales ou spéciales délibèrent aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

Sauf dans les cas où la loi en dispose autrement, et sauf le droit de vote double institué par les statuts (voir paragraphe 21.2.3 « Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions »), chaque actionnaire a autant de droits de vote et exprime en assemblée autant de voix qu'il possède d'actions libérées des versements exigibles.

Vote par correspondance ou procuration

Il ne sera pas tenu compte des formulaires de vote par correspondance ou par procuration sous forme papier qui n'auront pas été reçus effectivement au siège social de la Société ou au lieu fixé par l'avis de convocation au plus tard trois jours avant la date de réunion de l'assemblée générale ou spéciale. Ce délai peut être abrégé par décision du conseil d'administration.

Les formulaires électroniques de vote à distance ou de procuration peuvent être reçus par la Société jusqu'à la veille de la réunion de l'assemblée générale ou spéciale, au plus tard à 15 heures, heures de Paris.

Tout actionnaire ayant exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, pourra néanmoins céder tout ou partie des actions au titre desquelles il a exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation. Cependant, si la cession intervient avant le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société, sur notification de l'intermédiaire habilité teneur de compte, invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation.

Nonobstant toute convention contraire, aucune cession, ni aucune opération réalisée après le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifiée par l'intermédiaire habilité ou prise en compte par la Société.

Stipulations statutaires ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

A l'exception du droit de vote double, les statuts ne contiennent aucune clause susceptible d'avoir pour effet de différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

Mécanismes d'identification des actionnaires (article 9)

Les titres au porteur sont des titres identifiables. La société est en droit de demander, à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom, la nationalité et l'adresse des détenteurs des titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Franchissements de seuils (article 9)

Conformément aux stipulations du paragraphe I de l'article 233-7 du Code de commerce, toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert qui vient à posséder, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, des trois dixièmes, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote doit informer la société dans un délai fixé par décret en Conseil d'Etat, à compter du franchissement du seuil de participation, du nombre total d'actions ou de droits de vote qu'elle possède.

4.7. Répartition du capital et des droits de vote

ACTIONNARIAT	Au 31 décembre 2018		Au 31 décembre 2018	
	Quantité (composition du capital)	%	Quantité (droits de vote)	%
Famille Entremont*	926 459	25,23%	926 459	25,10%
Provendis SA	800 056	21,79%	800 056	21,67%
Union Chimique SC	971 188	26,45%	971 188	26,31%
Salariés	-	0,00%	-	0,00%
Autres	971 753	26,47%	991 417	26,86%
Actions Autodétenues	2 209	0,06%	2 209	0,06%
TOTAL	3 671 665	100,00%	3 691 329	100,00%

* au 31 décembre 2018, la « famille Entremont » regroupe les sociétés MB Investissement, Gustar Finance et les personnes physiques Jacques Entremont, François-Xavier Entremont et Sabine Entremont qui agissent de concert.

4.8. Dividende

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-après présente le montant total des dividendes versés par la Société au titre des trois derniers exercices :

(en euros)	2015	2016	2017
Dividendes (montant total)	3 503 240	8 000 188	3 635 999

4.9. Conflits d'intérêts

A la connaissance de la Société, à la date du Rapport annuel, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs à l'égard de la Société des membres du conseil d'administration et leurs intérêts privés.

4.10. Code du gouvernement d'entreprise

Ses actions étant admises aux négociations sur Euronext Growth, la Société n'est pas contrainte de se conformer à un code de gouvernement d'entreprise. Toutefois, la Société a souhaité mettre en œuvre les recommandations formulées par le Code de gouvernement d'entreprise Middlednext, disponible sur le site Internet <http://www.middlednext.com>.

La Société se conforme à l'ensemble des recommandations du Code Middlednext, à l'exception de la publication des tableaux de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, ces éléments de rémunération n'étant pas applicables à la Société.

5. RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL ET POLITIQUE D'INFORMATION

5.1. Responsable du Rapport Annuel

Monsieur François-Xavier Entremont, Président du Conseil d'Administration

5.2. Attestation du responsable du Rapport Annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Baikowski SA et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint figurant en partie 2 du Rapport Financier Annuel présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de Baikowski SA et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Poisy, le 5 mars 2019

François-Xavier ENTREMONT

Président du Conseil d'Administration

5.3. Documents accessibles au public

Les informations financières et un certain nombre d'informations sur l'organisation et les activités du Groupe sont disponibles sur le site internet du Groupe www.baikowski.com.

5.4. Informations publiées

Les informations ci-dessous ont été mises en ligne via la plate-forme de diffusion de Business Wire, et sur le site du Groupe.

Informations publiées	Date
PSB Industries finalise son recentrage en engageant un projet de scission et l'introduction en bourse de sa filiale Baikowski®	24/09/2018
Confirmation du projet de scission de Baikowski® Modalités de la distribution d'actions : 1 action Baikowski® pour 1 action PSB Industries	06/11/2018
Euronext Paris autorise l'admission des actions Baikowski® sur Euronext Growth dans le cadre de l'attribution des actions Baikowski® aux actionnaires de PSB Industries / mise à disposition du document d'information relatif à Baikowski®	29/11/2018
L'Assemblée Générale de PSB Industries a voté l'attribution des actions Baikowski® aux actionnaires de PSB Industries	20/12/2018
Descriptif du programme de rachat d'actions et mise en œuvre d'un contrat de liquidité avec Portzamparc – Groupe BNP Paribas	21/12/2018